



RÉGION ACADÉMIQUE
MARTINIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

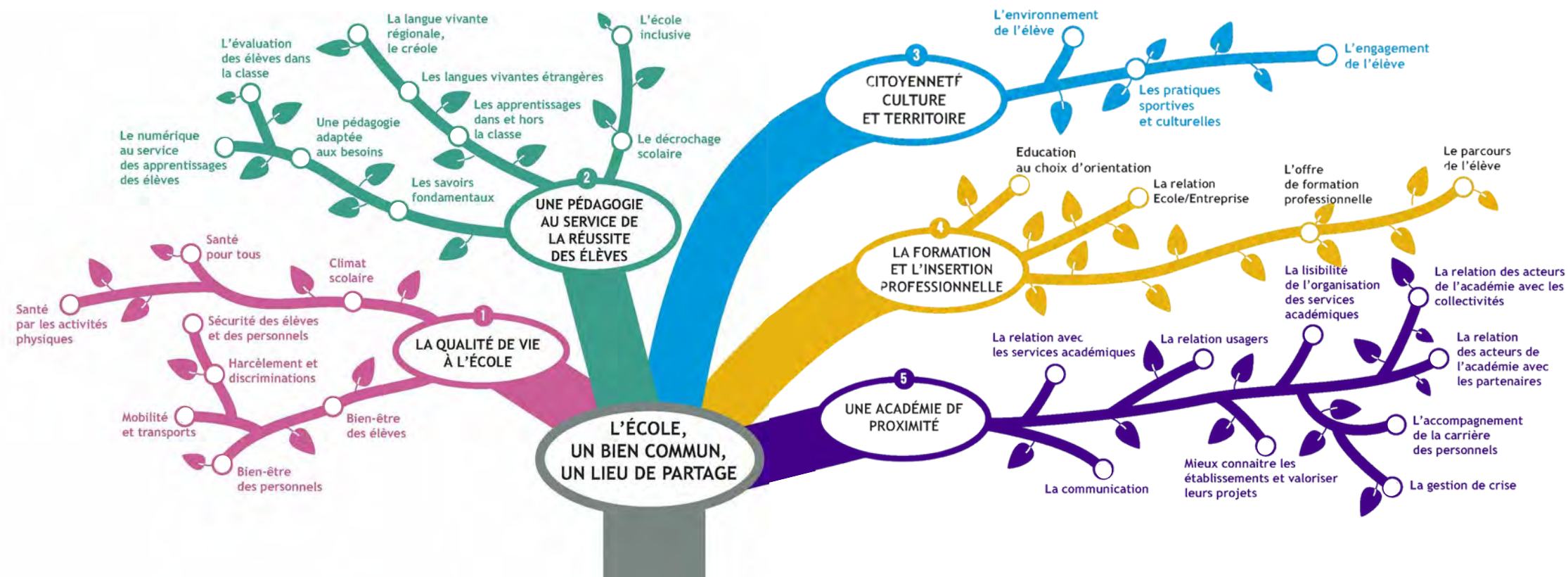


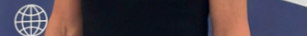
BILAN À MI-PARCOURS

du **Projet académique** 2023-2026

L'Ecole
un bien commun,
un lieu de partage

Sommaire





Édito

Deux ans d'action pour une école martiniquaise plus juste, plus forte

Une dynamique engagée depuis 2022

Promesse tenue ! Le projet académique 2023-2026 s'est construit sur une démarche participative et la promesse d'un bilan des activités à mi-parcours. **En ce début d'année 2025, nous avons réalisé ce point d'étape annoncé.** Il permet de mettre en évidence **les progrès accomplis depuis 2 ans, à travers des indicateurs quantitatifs** précis, mais aussi d'identifier les perspectives à poursuivre.

Ce bilan est globalement positif. Toutes les orientations prévues en 2022 ont été largement investies par l'académie et ses partenaires. Bien sûr, le chemin doit se poursuivre d'ici la fin du projet académique en 2026 pour atteindre pleinement ses objectifs.

Priorités post-covid : qualité de vie et climat scolaire

À la sortie de la crise sanitaire en 2022, nous avons placé en tête des priorités l'amélioration de la qualité de vie des élèves et de nos personnels. Cet objectif a été nourri de façon constante par une multiplicité d'actions. **Le bien-être et la santé des élèves ont été au cœur de nos préoccupations, alors que nous découvrions jour après jour les stigmates laissés par la pandémie.**

Désormais, **100 % des secteurs sont couverts par des médecins scolaires.** Tous les élèves présentant des difficultés médicales sont reçus en début de scolarité. Des salles de répit et de repos ont été ouvertes dans les établissements pour les élèves les plus en difficulté.

A la rentrée 2025, tous nos lycées disposeront de points d'écoute pour conforter la santé mentale de nos élèves. La labellisation de 100% des établissements martiniquais dans le programme pHARe de prévention du harcèlement dès 2024 (formation de 2500 personnels en deux ans), ainsi qu'un traitement rapide et efficace des situations complexes (93 % des situations sont résolues dans le mois de déclaration), concourent aussi à améliorer le sentiment de bien-être de nos élèves à l'école.

Formation à la gestion du stress pour nos personnels

La qualité de vie au travail des personnels a également été centrale : seuls des adultes ressentant un bien-être au travail peuvent accompagner au mieux les élèves. Tous les cadres ont été formés aux **compétences psychosociales (gestion du stress, communication bienveillante...)**, des caravanes « Qualité de Vie au Travail » sont intervenues directement dans certains établissements pour offrir formations et espaces de répit à nos personnels. **100 % des directeurs d'école ont été formés aux risques psychosociaux.** Nous devons aller plus loin dans ce domaine en multipliant les opérations pour toucher davantage d'enseignants.

Renforcer la sécurité pour mieux apprendre

Sur un territoire marqué par la progression des violences, nos établissements doivent le plus possible s'imposer comme des sanctuaires, car aucun apprentissage efficace n'est possible sans un **sentiment de sécurité à l'école.** **Bien que déjà très avancée dans ce domaine, l'académie a renforcé ses actions en 2024 avec le Plan Confiance et Sécurité à l'école :** près de 100 % des nouveaux plans de mise en sécurité sont finalisés (contre un objectif national de 40 % en 2025), 15 000 élèves ont été formés à la prévention des violences, des recrutements d'AED et d'un CPE renforcent les équipes de sécurisation et d'appui aux établissements, des **programmes de lutte contre la consommation de stupéfiants et la pré-délinquance** ont été conçus, et un protocole avec la justice sera mis en place pour protéger les personnels agressés.

Édito

Si depuis 2022, les violences et incivilités ont progressé dans les établissements martiniquais, comme au national, l'académie de Martinique n'a pas été touchée par les violences scolaires extrêmes qui ont marqué l'actualité hexagonale. **La circulation des armes blanches reste une préoccupation majeure et un défi dans certains établissements, malgré une très forte augmentation des contrôles de cartables en 2024-2025.**

Des progrès significatifs dans les savoirs fondamentaux

Au-delà de la qualité de vie, l'accent a été mis sur l'amélioration de l'accompagnement pédagogique de nos élèves au cœur des missions de l'Éducation nationale. **Les résultats de nos élèves aux évaluations nationales en mathématiques et en français ont progressé** au primaire et au lycée, grâce aux plans de formation nationaux (100 % des professeurs des écoles ont suivi le *Plan mathématiques*, par exemple). Des dispositifs académiques ont été conçus par nos personnels pour s'adapter aux besoins de nos élèves (*J'enseigne au CP, Petits Matheux...*). Des efforts restent à fournir au collège. **L'académie a commencé également à s'attaquer avec succès au problème de l'illettrisme avec le dispositif 100 % lecteurs**, parrainé depuis un an par Patrick Chamoiseau.

Un plan créole pour valoriser notre territoire et sa langue

La **mobilité internationale** des élèves a été développée, ainsi que les programmes de langues renforcés, en particulier dans les lycées professionnels (écoles bilingues, sections euro...). **Six conventions de coopération** ont été signées avec des États anglophones et hispanophones du bassin caribéen. L'importance d'adapter nos enseignements à la culture de notre territoire s'est traduite également par un **plan de développement du créole** très ambitieux qui permet l'ouverture de 215 classes à la rentrée 2025 (multipliées par 4 depuis 2022), bien au-delà des objectifs initiaux. En 2025, plus de 800 professeurs des écoles sont désormais habilités à enseigner le créole en classe.

Un engagement massif contre le décrochage

Un investissement massif dans la lutte contre le décrochage scolaire permet à l'académie de présenter un taux de décrochage en dessous de la moyenne nationale pour les élèves de lycée professionnel - le segment scolaire le plus touché par ce phénomène. **Un programme 100 % martiniquais d'éducation à l'orientation** a également été déployé dès le collège, permettant à notre territoire en 2024 d'être en tête des académies sur le sujet crucial du choix des formations et futurs métiers au collège. **De nouvelles formations ont vu le jour** notamment en lycée professionnel pour répondre aux besoins économiques du territoire (12 nouvelles formations depuis 2022). Développer l'insertion professionnelle des jeunes en LP, encore en deçà du niveau national, reste un défi en collaboration avec les acteurs socio-économiques et la CTM.

Des enseignants davantage remplacés

L'amélioration du remplacement des enseignants est également notable : l'académie de Martinique est dans le peloton de tête des académies françaises pour les remplacements effectués sur des absences de longue durée (97% des heures sont remplacées). Dans le second degré, pour les remplacements de courte durée (jusqu'à 15 jours) la Martinique se situe dans le premier tiers des académies (5,6% des heures ne sont pas remplacées). Le remplacement des enseignants de courte durée devra cependant encore nettement progresser au vu des enjeux éducatifs du territoire.

Le crédo de l'académie : donner plus à ceux qui ont moins

De façon transversale, l'académie a toujours poursuivi un objectif clair dans toutes ses activités : donner davantage aux élèves qui ont moins. **Les établissements en éducation prioritaire, les lycées professionnels qui accueillent les jeunes les plus défavorisés ainsi que les territoires du Nord ont été priorités** : renforcement des moyens en enseignement et des dotations en PACTE, accompagnement à la mobilité accru (+25 % d'élèves de LP partis en stage à l'étranger), dépistages de santé priorités (74 % des élèves de Grande Section en éducation prioritaire sont vus par un médecin).

Édito

À la rentrée 2025, un plan d'accompagnement des élèves relevant de l'aide sociale à l'enfance (ASE), conçu en collaboration avec la CTM, verra le jour.

Les élèves en situation de handicap bénéficient aussi du développement de dispositifs adaptés : 97 % des notifications AESH effectives, plan autisme, 7 ULIS supplémentaires en lycée notamment, 28 nouveaux postes dans les futurs Pôles d'Appui à la Scolarisation à la rentrée 2025. Grâce à cet investissement, seuls 0,1 % des jeunes en situation de handicap sont sans solution de scolarisation en Martinique, soit près de dix fois moins que la moyenne nationale.

Lutter contre la fracture territoriale

Dans le Nord, des dispositifs d'école inclusive et un territoire éducatif rural ont été installés pour pallier la pauvreté des infrastructures médico-sociales. Les études conduites dans le cadre du nouvel *Observatoire des dynamiques rurales*, installé en 2024, montrent que les zones rurales ne sont pas moins dotées que les zones urbaines.

Le souci constant de notre territoire nous a aussi conduits à améliorer la qualité de nos formations d'enseignement supérieur installées dans les lycées pour que les jeunes martiniquais puissent avoir l'opportunité de rester sur le territoire. Ainsi le *Plan Classes Préparatoires aux Grandes Écoles* (mesures pour l'équipement, le bien-être des élèves, la cohésion sociale...) a permis de redynamiser l'attractivité de ces formations d'excellence (+24% d'effectifs en 1^{ère} année à la rentrée 2024).

Une administration de proximité plus efficace

Pour soutenir ces efforts, les services administratifs ont été réorganisés pour une amélioration continue de la qualité de service public rendu à nos personnels et aux usagers. La mobilité des enseignants du 1^{er} degré a été accélérée pour permettre aux professeurs des écoles de découvrir leurs futurs établissements avant la rentrée scolaire, les contractuels sont mieux formés. Les réponses aux recours des lauréats martiniquais des concours ont été améliorées pour leur permettre de rester plus nombreux sur le territoire.

La formation continue s'est enrichie pour mieux répondre aux besoins des personnels grâce à des analyses de terrain et de nouveaux partenariats, notamment avec la recherche. L'organisation de l'administration reste cependant encore à parfaire pour mieux accueillir les usagers, particulièrement les familles. A la rentrée 2025, un nouveau *Plan Parentalité* doit permettre des collaborations avec les parents qui sont encore à parfaire aujourd'hui.

Un engagement collectif durable

De façon générale, ces résultats qui sont encore à consolider, n'auraient pas été possibles sans l'engagement total de nos personnels dans les établissements scolaires, sans les inspections et les services administratifs, qui ont su collaborer avec efficacité. Au plus grave de la crise sociale du début de l'année scolaire 2024-2025, nos établissements sont restés mobilisés, nos personnels bravant les dangers des blocages routiers pour accueillir les élèves car nous savons que l'éducation en Martinique est un des piliers de l'avenir du territoire. Qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés. Leur volonté constante de développer des dispositifs adaptés à nos élèves et à notre territoire est au cœur de la réussite. Nous avons fait le choix de l'intelligence collective qui a été payant. Nos partenaires institutionnels, socio-économiques et associatifs ont toujours répondu présents. Leur soutien nous est précieux.

Poursuivre l'effort pour l'avenir de la jeunesse martiniquaise

Malgré ces avancées certaines, il reste encore beaucoup à faire : renforcer plus encore les savoirs fondamentaux de nos élèves, continuer à garantir la sécurité des communautés éducatives, poursuivre l'amélioration du bien-être au travail de nos personnels, faire reculer plus encore le décrochage, soutenir nos personnels dans l'accueil des élèves en situation de handicap, poursuivre la lutte contre le fléau de l'illettrisme et les défauts d'insertion professionnelle...

Le temps de l'éducation est un temps long, nous avons commencé à planter des graines durant cette première moitié du plan académique 2023-2026 et nous poursuivrons dans cette voie, grâce à nos personnels, à l'accompagnement de la CTM et au soutien bienveillant de nos partenaires institutionnels et associatifs. L'éducation en Martinique est « un bien commun, un lieu de partage », comme nous l'écrivions dans notre projet académique de 2022. Collectivement, nos actions portent l'avenir de la Martinique.

Méthodologie

Une évaluation à mi-parcours inscrite dans la genèse du projet académique

Conformément à l'ambition d'un projet académique vivant, régulièrement évalué et ajustable, un bilan à mi-parcours a été intégré dès la conception du Projet Académique 2023-2026. Ce bilan vise à mesurer les avancées, à mettre en lumière les leviers efficaces et à identifier les ajustements nécessaires pour atteindre les objectifs initialement fixés pour 2026. Ce bilan, dont la version finale sera achevée en juin 2025, s'inscrit dans une démarche d'évaluation continue des dispositifs académiques et nationaux sur lesquels les contributeurs se sont appuyés.

Un bilan à mi-parcours s'inscrivant dans la dynamique d'évaluation en continu de la politique académique

Le pilotage de ce bilan est assuré par l'équipe académique en charge de l'élaboration du projet académique. Ce collectif travaille sous la coordination du directeur de la pédagogie, avec un appui fort du cabinet de la Rectrice, garant de la cohérence stratégique de l'ensemble de la démarche et du livrable final.

L'évaluation qui s'est tenue de janvier à juin 2025 repose principalement sur :

- Les documents issus du dialogue stratégique de gestion.
- Les rapports d'activité et les notes des directions, services et corps d'inspection.
- Les retours des établissements scolaires.
- Les éléments recueillis dans le cadre du suivi régulier des actions engagées.

Sur la base du corpus documentaire analysé, l'équipe académique a produit des fiches-bilans thématiques, qui reprennent la structure initiale des fiches du projet académique 2023-2026.

Ces fiches constituent l'ossature du bilan à mi-parcours. Pour chaque thématique, les éléments suivants sont présentés :



Constats en 2022

- o Les constats initiaux formulés lors de l'élaboration du projet en 2022.



Politique Académique

- o La déclinaison de la politique éducative en académie sur la période 2023-2025.



Degré d'avancement des objectifs à mi-parcours

- o Le degré d'avancement des objectifs fixés, avec un repérage des actions pleinement engagées ou partiellement mises en œuvre.



Chiffres clés

- o Les chiffres clés disponibles, issus des remontées des services.



- o Quelques exemples de réalisations concrètes, illustrant la mise en œuvre académique des différents axes.



Perspectives

- o Les perspectives à envisager, permettant d'ajuster les actions pour atteindre les ambitions fixées pour la fin 2026.

Les fiches élaborées par l'équipe académique de pilotage ont été soumises à une relecture collaborative par les conseillers techniques et les chefs de service ou de projets académiques concernés, afin d'en garantir la pertinence, l'exactitude et le caractère synthétique. Leurs observations ont permis d'affiner les constats et d'enrichir les propositions d'évolution.

Méthodologie

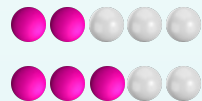
Une évaluation concertée de l'atteinte des objectifs

Une attention particulière a été portée à l'analyse des indicateurs quantitatifs et qualitatifs disponibles, en croisant les données institutionnelles et les retours de terrain, afin de fournir chaque fois que cela était possible des données chiffrées permettant d'étayer les analyses.

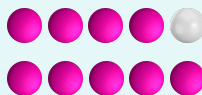
Afin d'offrir une représentation synthétique du degré d'avancement de chaque objectif, une jauge horizontale à 5 billes a été intégrée à chaque fiche-bilan. Chaque bille colorée correspond à un niveau d'atteinte de l'objectif concerné :



1 bille signale une mise en œuvre amorcée, mais encore très partielle.



2 à 3 billes traduisent un engagement en cours, avec des actions déjà opérationnelles, mais qu'il convient de poursuivre ou de compléter.



4 à 5 billes indiquent une avancée significative ou une réalisation quasi complète.

Un document concret à destination d'un large public

La présentation finale du bilan à mi-parcours a été calquée sur la structure initiale du projet académique, afin d'en assurer la lisibilité et de permettre une comparaison directe entre les intentions initiales et les réalisations observées. Enfin, tous les sigles utilisés sont explicités dans un glossaire en fin de livret.

Ce bilan intermédiaire, vise non seulement à mesurer les écarts, mais surtout à renforcer la dynamique collective et l'engagement de tous les acteurs de l'académie autour des priorités éducatives partagées au bénéfice de tous les élèves, des personnels et des partenaires de l'académie de Martinique.



ASSURER LE BIEN-ÊTRE DES ÉLÈVES



Constats en 2022



Politique Académique



Degré d'avancement des objectifs à mi-parcours

Dans les concertations en établissement, le bien-être à l'école est une thématique choisie par 100% des établissements.

On constate la volonté accrue des équipes éducatives de rechercher des conditions qui favorisent l'épanouissement personnel et le plaisir d'aller à l'école.

La qualité de vie à l'école est la priorité identifiée par les personnels d'encadrement à 97%.

Le bien-être des élèves a été placé comme une priorité majeure pour les responsables académiques et d'établissement. Dès la fin de la période COVID, l'académie a accompagné les équipes pour la mise en place de projets d'accueil innovants et axés sur le bien-être en vue du retour des élèves en établissement (Opération "L'école se mobilise pour une rentrée sereine").

Des actions ou investissements prometteurs ont été réalisés notamment en s'appuyant sur les ressources du Fonds d'Innovation Pédagogique (FIP), de la Délégation Régionale Artistique et Actions Culturelles (DRAAC) et en exploitant les espaces disponibles au sein des structures.

Depuis la rentrée 2023, un groupe de travail académique dédié au déploiement des Compétences Psycho-Sociales (CPS) travaille sur la formation des personnels pour leur apporter des outils concrets afin de développer des projets au bénéfice du bien-être des élèves.

- Placer l'élève dans les meilleures conditions possibles de réussite et d'épanouissement personnel.



- Mettre collectivement en œuvre un climat scolaire de qualité.



Chiffres

clés

8526

Élèves formés au développement des Compétences Psycho-Sociales depuis 2023.

195

Cadres et enseignants formés au développement des Compétences Psycho-Sociales.

17

Créations de salles pour apprendre autrement ou mieux gérer ses émotions : 2 classes dehors, 1 classe de découverte, 1 espace ZEN, 2 salles "bien dans leurs baskets", 7 salles de motricité, 4 classes flexibles.



Quelques exemples de réalisations

- L'accueil des élèves et des familles dans toutes ses dimensions a été placé comme une priorité (en début d'année scolaire, arrivée dans l'établissement, clarification du contrat didactique, des attentes, etc.),
- Utiliser les salles libérées par la baisse des effectifs d'établissement pour créer :
 - des espaces "bien-être" : d'écoute, d'échanges, d'expression artistique et détente,
 - des espaces d'accueil des familles avec les assistantes sociales, Psychologues de l'Éducation Nationale...,
 - des cafés des parents ou espaces parents,
 - développer les sas de décompression,
- Favoriser le bien-être des élèves les plus défavorisés en optimisant l'utilisation des fonds sociaux (lunettes, cartables, chaussures, habillement, cantines, licences UNSS...),
- Favoriser les espaces de médiation entre les parents et les établissements pour permettre un climat apaisé et le bien-vivre ensemble.



Perspectives

- Réflexion sur les rythmes scolaires et chronobiologiques
- Réflexion sur le poids des cartables
- Améliorer la vie des élèves sur le temps de la pause méridienne



Constats en 2022



Politique Académique



Degré d'avancement des objectifs à mi-parcours



Chiffres clés

Préalable et conséquence de la réussite, l'épanouissement professionnel suppose de bonnes conditions de travail matérielles et relationnelles.

Si l'engagement individuel des personnels est remarquable, depuis les différentes crises, sociale et sanitaire un certain délitement des collectifs est constaté.

Depuis 2022, le bien-être des personnels a été inscrit et traité comme un axe prioritaire de l'action académique. Garantir une bonne qualité de vie au travail est une condition incontournable pour le bien-être des personnels et la réussite des jeunes. Durant ces trois dernières années, l'académie a œuvré afin de diffuser idées et bonnes pratiques au sein des établissements, l'académie a initié des temps dédiés à l'écoute, aux échanges de pratiques entre pairs et à la formation des cadres (Les Ateliers Ressources Humaines, *ateliers RH*).

Le service RH académique a renforcé l'équipe dédiée par des conseillers de proximité pour accompagner les personnels en difficulté ou qui s'interrogent sur leur carrière.

- Créer les conditions favorables à l'épanouissement professionnel pour tous les personnels

7 Référents RH de proximité recrutés et recrutement d'1 conseiller RH de proximité.

874 Personnels formés lors des ateliers RH au développement des Compétences Psycho-Sociales, à la gestion de crise, la communication...

100% Des directeurs d'école formés à l'évaluation des risques psycho-sociaux.



Quelques exemples de réalisations

- Formations à l'évaluation des risques psycho-sociaux de tous les directeurs d'écoles, des personnels de vie scolaire, des infirmières scolaires et des assistants de prévention.
- Création d'une page de ressources Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) sur le site internet de l'académie.
- Des caravanes "Qualité de Vie et des Conditions de Travail" : ateliers de sophrologie, prévention des Risques Professionnels, lâcher-prise par l'expression artistique, gestion du stress; pour les personnels en établissements scolaires.
- *Ateliers Ressources Humaines* de gestion du stress, communication bienveillante, communication efficace... à destination des personnels de direction, cadres et directeurs d'école.
 - Prévention des troubles musculosquelettiques (ateliers en établissements et dans les services).
 - Prévention des troubles de la voix (ateliers en établissements).
 - Gestion du stress (ateliers en établissements).
- Projets : Activités physiques et sportives en milieu professionnel, 100% de réalisation.
- *Journées nationales* de la santé sécurité au travail, de la sécurité routière.
- *Collectif Accompagnement Partage* lauréat au fond interministériel pour l'amélioration des conditions de travail.



Perspectives

- Feuille de route Qualité de Vie Conditions de Travail 2024-2026.
- Création d'un comité de pilotage QVCT : valorisation des actions menées dans les établissements et les services.
- Charte du droit à la déconnexion
- Livret d'accueil pour les contractuels

CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ



Constats en 2022

La majorité des élèves de notre territoire se rendent en établissement via les transports scolaires.

Leur organisation a un impact pédagogique, notamment sur les emplois du temps et l'organisation des activités périscolaires.

En 2022, 63% des élèves du 2nd degré pensent qu'il faut organiser les transports scolaires pour permettre des activités hors temps scolaire (Devoirs faits, EDS, Ateliers, UNSS...).

44,5% d'entre eux estiment qu'il faut améliorer la sécurité dans les transports scolaires.



Politique académique

L'amélioration des transports et de la mobilité est un élément stratégique d'amélioration des conditions de travail et de réussite de nos élèves. L'académie en a fait une priorité en nommant à la rentrée 23/24 un chargé de mission transports et mobilité.

L'académie n'étant pas en mesure de répondre seule à ces problématiques qui ne relèvent pas de ses compétences, un groupe de travail a été mis en place au sein de la cellule "Bien-Etre à l'école" du rectorat, regroupant des représentants de la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM), de Martinique Transport (MT), des fédérations de parents d'élèves, des personnels de direction, une association concernée par la problématique de la mobilité durable et la DEAL. Des groupes de travail avec les communes ont également été amorcés ainsi que des projets de mobilité douce. Cependant, des questions d'ordre structurel (financement des diagnostics de mobilité, modalités d'intégration des parents, outils de développement de la mobilité durable) retardent l'avancement prévu des projets.



Degré d'avancement des objectifs à mi-parcours



- Contribuer à l'amélioration de l'organisation des transports et de la mobilité pour favoriser le bien-être et les performances des élèves.



Quelques exemples de réalisations

- Réunions trimestrielles du GT Mobilité et transport en 2023-24.
- Projet MOBY déployé par 2 EPLE (Lycée Schoelcher et LPO la Jetée) et quelques écoles de Schoelcher et de l'Espace Sud, en collaboration avec la DEAL.
- Partenariat avec la PREVENTION MAIF pour une réflexion partagée sur le développement d'un outil de mobilité (Pédibus et permis piéton) en lien avec la ville de Schoelcher en direction de quelques écoles (Anse Madame A et B, Jocelyne Béroard, Batelière).
- Travail réflexif avec MARTINIQUE TRANSPORT et la ville du Lamentin, sur la mobilité et le transport des élèves des écoles, des collèges et des lycées de son territoire grâce à la mobilisation des collectivités qui portent cette compétence mobilité.



Perspectives

- Relancer le GT transports et mobilité dès que la situation sera stabilisée au niveau de la gouvernance territoriale.
- Accompagner les établissements dans l'élaboration de leur diagnostic de mobilité durable (projet, équipes projet, financement, outils de développement, mobilisation des acteurs et des parents).

PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE LE HARCÈLEMENT ET LES DISCRIMINATIONS



Constats en 2022

La lutte contre le harcèlement est l'affaire de tous.

65% des personnels interrogés pensent que pour rendre l'école davantage bienveillante, il est nécessaire de renforcer la prévention de la violence et du harcèlement.

L'ensemble des circonscriptions et des collèges sont impliqués dans le dispositif ministériel pHARe.



Politique Académique

L'Académie de Martinique est engagée dans la prévention et la lutte contre le harcèlement scolaire sous toutes ses formes. Partie intégrante du carré régalié et du service de défense et de sécurité académique (SDSA), le pôle harcèlement organise le suivi à court, moyen et long terme afin d'assurer l'accompagnement de chaque cas connu dans le cadre du programme pHARe déployé sur l'ensemble des établissements scolaires publics du 1^{er} et 2nd degrés. Le pôle Bien Vivre Ensemble du rectorat coordonne la formation des équipes ressources instaurées dans tous les établissements de l'académie, accompagne les élèves "ambassadeurs", assure le lien avec les parents d'élèves et coordonne les événements pHARe comme le prix Non au Harcèlement.



Degré d'avancement des objectifs à mi-parcours

- Mieux appréhender, identifier et traiter les situations de violence ou de harcèlement,
- Assurer l'engagement de tous les établissements, de l'école au lycée dans le dispositif ministériel pHARe,
- Développer des activités de lutte contre le racisme, l'antisémitisme, l'homophobie et toutes les discriminations.



Chiffres clés

2 528

Personnels formés depuis 2023

- 1er degré : 1 390 personnels
- 2nd degré : 757 personnels
- Médico-social et encadrement : 381 personnels

100%

des établissements scolaires ont obtenu au moins le niveau 1 du label pHARe depuis 2023

93%

des situations de harcèlement sont résolues dans le mois suivant leur déclaration (au 1er trimestre 2025).



Quelques exemples de mise en œuvre

- Marche académique contre le harcèlement,
- Procès fictif Tribunal Ti Moun, en collaboration avec le tribunal
- Webinaires animés par le rectorat au bénéfice des fédérations de parents d'élèves et de plusieurs associations.
- La collaboration renforcée avec nos partenaires :
 - Dispositif Parents vigilants de la ville de Fort-de-France (contribution à l'élaboration du guide à destination des parents des écoles de Fort-de-France et animation de débats),
 - Intervention lors d'une formation du pôle Martinique de l'Université des Antilles,
 - Intervention lors d'une journée d'action de l'association Prospective
 - Intervention lors d'un webinaire de l'association J'm Jade (intervention),
 - Déploiement du projet Yaw Mada avec iM7 et l'ARS, un programme expérimental de prévention contre les risques d'internet, des réseaux sociaux, des écrans et des jeux vidéo, en créant des outils de sensibilisation et de prévention adaptés



Perspectives

- Développer de nouvelles actions de prévention en lien avec les CPS
- Renforcer la communication sur le programme pHARe
- Renforcer les partenariats institutionnels et associatifs :
 - Partenariats financiers : MAE, MAIF, MGEN, ...
 - Fédérations des parents d'élèves : explorer des moyens d'accroître l'engagement des parents au programme, comme des ateliers ou des ressources en ligne.
 - Expérimentations territoriales innovantes : sur la prévention du harcèlement et du cyberharcèlement, sur la prise en charge des élèves auteurs...

ASSURER LA SÉCURITÉ DES ELÈVES ET DES PERSONNELS



Constats en 2022

La sécurité est une préoccupation de l'ensemble de la communauté éducative.

Près de 40% des élèves ne se sentent pas en sécurité dans et aux abords de leur établissement. Les élus lycéens du Conseil Académique de la Vie Lycéenne ont posé l'axe Sécurité comme prioritaire dans leur plan d'actions 2022-2024.

25% des enseignants ne se sentent pas en sécurité aux abords de l'établissement.

L'équipe mobile de sécurité (EMS) a effectué 1825 actions de sécurisation, 318 actions d'accompagnement au sein des établissements des premier et second degrés pour l'année 2022-2023.



Politique Académique

Face à l'augmentation des actes de violence dans nos établissements au cours des deux dernières années, l'académie a lancé un plan de lutte contre la violence, intitulé « plan confiance et sécurité à l'École ».

Ce plan s'articule autour de trois principaux axes:

- Prévention des violences (formation à la gestion de crise, médiation, communication non violente ...)
- Sécurisation des établissements scolaires (planification des contrôles de sécurité, de contrôle visuel des cartables, renforcement de l'Équipe Mobile de Sécurité...)
- Développement des partenariats (ARS, MILDECA, collectivités, préfecture...)

Par ailleurs, des campagnes de sensibilisation et un suivi régulier sont effectués pour préparer les élèves et les équipes aux risques majeurs : séisme, intrusion, incendie...



Degré d'avancement des objectifs à mi-parcours

- Garantir la sécurité aux abords et dans les établissements, diminuer les phénomènes de violence et améliorer le climat scolaire.



- Elaborer un plan particulier de mise en sûreté (PPMS) dans tous les établissements des premier et second degrés.
- Réaliser l'ensemble des diagnostics de sécurité et de mise en sûreté dans tous les établissements du second degré.



Chiffres clés

90%

Taux moyen de réalisation des Plans Particuliers de Mise en Sûreté (PPMS) dans les écoles, collèges, lycées.

3

Recrutement en 2025 de nouveaux personnels (1CPE et 3 AED) afin de constituer, entre autres, une équipe de renfort auprès des établissements en situation de crise.

15 568

Elèves sensibilisés par l'EMS à la prévention des violences et cyberviolences depuis la rentrée 2023.



Quelques exemples de mise en œuvre

- Planification des contrôles de sécurité des transports scolaires et aux abords des établissements.
- Renforcement des contrôles visuels de cartables (67 contrôles réalisés pour l'année scolaire 2023-2024).
- Renforcement de la formation des personnels : Gestion de crise et de conflit (108 personnels qualifiés F1 et 865 personnels sensibilisés, contrôle de cartables (438 personnels formés depuis 2022).
- Renforcement de l'EMS avec une équipe dédiée aux missions de sécurisation.
- Formalisation avec le parquet d'une procédure dédiée au traitement des situations de personnels de l'Éducation Nationale victimes de violence dans l'exercice de leurs fonctions.
- Octroi systématique de la protection fonctionnelle aux personnels de l'EN lors d'une agression dans l'exercice de leurs fonctions.
- Unification des Plans Particuliers de Mise en Sûreté (objectif national 40%), taux moyen de réalisation de 90%.
- Forte progression de réalisation des exercices risques majeurs et attentats/intrusion passant de 9% en 2023 à 65% en 2025.



Perspectives

- Concours académique sur la lutte contre la violence à l'école.
- Intensification de la formation de tous les cadres et cadres intermédiaires à la gestion de crise.
- Création de nouveaux points écoutes jeunes (santé mentale).
- Intensification des partenariats pour prévenir les conduites addictives (Appels à projets ARS, MILDECA, Préfecture) « Déconstruction du modèle Bad boy3 » IM7
- Développement du partenariat avec les mairies (CLSPD) pour activer ou réactiver les CDDF (Conseils des Droits et Devoirs des Familles).
- Amélioration de la visibilité des actions « risques majeurs menées dans les écoles et établissements scolaires ».

PROMOUVOIR LA SANTÉ PAR LES ACTIVITÉS PHYSIQUES



Constats en 2022

Après 3 ans de crise COVID, les professionnels de la pratique physique et de motricité ont vu s'effondrer les ressources physiques des élèves ainsi que leur goût de l'effort.

En Martinique, près d'1 enfant sur 4 (et plus d'1 adulte sur 2) est en situation de surpoids ou d'obésité.

En 2022, 56% des collégiens et lycéens estiment qu'une pratique sportive de loisirs (UNSS ou sur les temps de la pause méridienne) leur permettrait d'améliorer leur état de santé.



Politique Académique

Durant l'année scolaire 2024 et les 5 précédentes, l'académie s'est beaucoup engagée dans la promotion de la santé par les activités physiques :

- 100% des écoles ont reçu le kit 30min Activité Physique Quotidienne (APQ) et la formation dédiée ;
- 8 collèges de l'académie se sont engagés dans « 2 heures de sport en plus au collège » ;

Pendant cette période, notre académie, comme toutes les autres, a vécu la période des Jeux olympiques et paralympiques (JOP). A ce titre, 54 écoles, collèges et lycées ont obtenu le label «Génération 2024».

Cependant, nous tenons en point de vigilance accrue la pleine réalisation des objectifs de l'enseignement obligatoire de l'EPS et son lien avec le sport scolaire.

- Créer un habitus santé par le plaisir de pratique régulière et de façon adaptée des activités physiques, motrices et sportives.



- Instaurer le programme national Activité Physique Quotidienne (APQ) dans toutes les écoles primaires et étendre le dispositif ministériel de 2H de sport supplémentaires au collège.



Degré d'avancement des objectifs à mi-parcours



Chiffres clés

100%

des écoles de l'académie engagées dans le dispositif "30 minutes d'Activités Physiques Quotidiennes" (30' APQ)

9

Collèges et écoles ont participé aux Jeux Olympiques en juin 2024.

1

Projet de recherche en cours en partenariat avec le CHUM sur la thématique "niveau d'activité physique et sédentarité chez des enfants martiniquais du primaire".



Quelques exemples de réalisations

- L'action « Tous en forme avec le mobil test » permet à partir de données scientifiques de proposer aux jeunes une meilleure connaissance d'eux-mêmes et se mettre en activité.
- « Octobre Rose », manifestation de sensibilisation cherchant à promouvoir la pratique sportive afin de repousser les risques de cancer.
- Plus de 130 évènements organisés tous les ans par l'UNSS
- 20% des élèves de l'académie sont licenciés à l'UNSS. Chiffres restés stables depuis la fin de la période de crise COVID.



Perspectives

- Faire progresser le nombre de licenciés du sport scolaire et du sport fédéral.
- Poursuivre la lutte contre la sédentarité chez nos élèves dans le cadre de l'héritage Paris 2024, année de la grande cause nationale du sport et de l'activité physique.

PROMOUVOIR LA SANTÉ POUR TOUS



Constats en 2022



Politique Académique



Degré d'avancement des objectifs à mi-parcours

Notre territoire et notre population scolaire sont impactés par des maladies spécifiques (dengue, leptospirose, drépanocytose...).

Problèmes d'alimentation, d'usages de stupéfiants et les violences sexuelles sont aussi davantage présents sur notre territoire du fait de la précarisation d'une partie de la population.

Dans le cadre des initiatives visant à améliorer la santé des jeunes, plusieurs mesures significatives ont été mises en place.

- Un recrutement massif de médecins scolaires qui garantit une couverture à 100% des établissements et un suivi médical rigoureux tout au long de la scolarité.
- Le dépistage précoce dès la Grande Section de maternelle est renforcé pour identifier et traiter rapidement les éventuels problèmes de santé.
- La promotion d'une alimentation saine est intensifiée pour lutter contre l'obésité, grâce à des collaborations avec l'IMS, la CAF, la préfecture et l'ARS, notamment à travers des programmes comme les classes carambole et les petits déjeuners gratuits.
- En matière de santé mentale, un partenariat avec l'ARS a permis l'ouverture de trois points d'écoute. Par ailleurs, quatre communes ont mis en place un contrat local de santé mentale pour soutenir les jeunes, notamment en partenariat avec l'Éducation Nationale.

- Réaliser le bilan de santé de la 6ème année en priorisant les élèves à besoins éducatifs particuliers et relevant de l'Éducation Prioritaire.



- Rendre l'élève acteur de sa santé en favorisant l'entrée des établissements dans la démarche d'École Promotrice de Santé (EPSA),



- Repérer et prendre en charge les troubles psychiques des élèves,



Chiffres clés

100%

des secteurs médicaux couverts par des médecins scolaires.

100%

des élèves présentant un handicap, un problème de santé, des difficultés de comportement, des difficultés d'apprentissage et/ou des difficultés sociales importantes sont vus par un médecin scolaire.

+223%

d'augmentation d'élèves bénéficiant de la gratuité des petits déjeuners en Education Prioritaire depuis 2022.



Quelques exemples de réalisations

- En 2023, 8 établissements ont obtenu le label EDUSANTE, pour cette année scolaire, 26 établissements ont obtenu ce même label.
- Lutte contre la Précarité menstruelle : en 2025, 25 établissements sont dotés de distributeurs de protections périodiques principalement dans des collèges situés en Education Prioritaire.
- Campagne de vaccination HPV (infection au papillomavirus humain) dans les collèges pour les classes de 5ème.
- Bilan de santé réalisé pour 74% des élèves de Grande Section en REP+
- Mise en œuvre du dispositif DP20 (dépistage langage et visuel) de la CGSS dans la Cité Éducative de Fort-de-France pour les 3/4 ans



Perspectives

- Installation de distributeurs de protections périodiques dans tous les lycées professionnels, 8 collèges supplémentaires et 1 Lycée général.
- A partir de 2025, vaccination HPV proposée à tous les élèves du niveau collège.
- Objectif de réalisation du bilan de santé pour 80% des élèves de Grande Section en Éducation Prioritaire.
- Amélioration de la concertation entre les médecins scolaires de l'académie.
- Meilleur repérage par les équipes du secteur santé/social des troubles de la santé mentale. Développer le nombre de points d'écoute.
- Augmentation des actions de prévention des conduites addictives (programme UNPLUGGED et appel à projets ARS)

CONSTRUIRE UN CLIMAT SCOLAIRE POSITIF ET FAVORABLE



Constats en 2022



Politique Académique

Le climat scolaire est un levier majeur d'amélioration des résultats scolaires et du bien-être des élèves et des personnels. La période de sortie des crises covid et sociale est marquée par une montée des incivilités dans les établissements scolaires.

Le maintien d'un environnement scolaire apaisé est un axe prioritaire de la politique académique. Depuis 2023, un groupe de travail académique, le « GT climat scolaire », se réunit chaque mois pour croiser les signaux faibles en provenance des établissements scolaires. Ce groupe rassemble des conseillers techniques en vie scolaire, orientation, santé, politique de la ville, Ressources Humaines...

Pour les établissements en situation de crise, des comités de suivi mensuels, présidés par la Rectrice sont instaurés en partenariat avec les collectivités locales, la police, la gendarmerie, les associations, pour soutenir ces établissements.

Des initiatives sont mises en place pour renforcer les ressources humaines (un poste supplémentaire d'Inspecteur Vie Scolaire, 1 CPE et 3 AED en renfort aux établissements en situation de crise). La participation des parents, fondamentale pour garantir un climat scolaire serein, est également encouragée à travers un dialogue constant avec les fédérations, des actions de communication à leur encontre et un groupe de travail académique dédié.

Depuis 2022, des efforts sont également déployés pour que la rentrée scolaire se fasse dans les meilleures conditions possibles avec le dispositif "L'école se mobilise pour une rentrée sereine".

Un comité de pilotage avec l'enseignement privé a été mis en place pour faire progresser les mixités scolaires et sociales, sources d'amélioration du climat scolaire.

- Développer des outils académiques et des actions en établissements pour favoriser le climat scolaire.



Degré d'avancement des objectifs à mi-parcours



Degré d'avancement des objectifs à mi-parcours



- Développer un plan de mixité sociale dans les établissements publics et en collaboration avec les établissements privés.



Chiffres clés

15 568 élèves sensibilisés par l'EMS à la prévention des violences et cyberviolences depuis la rentrée 2023.

90 entretiens individuels de parents d'élèves en 24/25 au niveau académique pour désamorcer les conflits

9 Comités de suivi des établissements en crise mis en place depuis 2023.



Quelques exemples de réalisations

- Amélioration de la prise en charge des situations de harcèlement et renforcement des dispositifs de prévention.
- Dispositifs de suivi des établissements en crise : impliquant les collectivités locales, la justice, les forces de sécurité intérieure et les services sociaux.
- Les formations à la laïcité: la majorité des personnels encadrants et éducatifs formés.
 - Séminaire des cadres : climat scolaire et Compétences Psycho-Sociales.
- Mise en place de dispositifs pédagogiques spécifiques pour favoriser la mixité : Classes à Horaires Aménagés, classes bilingues, Cité Éducative, contrat d'engagement avec l'enseignement privé "plan de réduction des dérogations" pour améliorer la mixité scolaire et sociale.



Perspectives

Renforcer les collaborations avec les familles et les collectivités territoriales pour ancrer les initiatives dans une dynamique collective et durable.

GARANTIR L'ACQUISITION DES SAVOIRS FONDAMENTAUX



Constats en 2022

L'acquisition des savoirs fondamentaux est une priorité nationale dans toutes les disciplines.

72% des parents d'élèves considèrent que les savoirs fondamentaux sont importants. Pour autant les résultats de l'académie doivent encore s'améliorer sur ces compétences utiles de façon transversale dans toutes les disciplines puis tout au long de la vie.

Si en cinq ans, les résultats ont progressé, les élèves martiniquais demeurent confrontés, comme les jeunes adultes à des difficultés très importantes dans la maîtrise de la langue française et en mathématiques, comme le montrent les évaluations repères à l'école primaire, au collège et au lycée.

En 2022, les données issues des Journées Défense et Citoyenneté montrent aussi que 30% des jeunes de 18 à 24 ans sont en grandes difficultés de lecture.



Politique Académique

Un pilotage territorialisé

L'académie de Martinique poursuit ses efforts pour renforcer les savoirs fondamentaux en français et en mathématiques, en s'appuyant sur un pilotage pédagogique structuré et des actions ciblées. Les nombreux dispositifs déployés depuis 2022 comme les "plans mathématiques et français", le plan "100% lecteurs", "J'enseigne au CP" ou "les petits matheux" sont soutenus et pilotés par le Conseil Académique des Savoirs Fondamentaux (CASF).

Des résultats en hausse de l'école aux lycées

Depuis septembre 2024, dans le cadre des évaluations nationales, la quasi-totalité des compétences visées à l'école primaire par les politiques prioritaires gouvernementales sont en augmentation en mathématiques et en français.

Les compétences des élèves en mathématiques et français ont progressé en lycée général et technologique et fortement progressé en lycée professionnel. Des progrès restent encore à faire au collège.

Des dispositifs efficaces pour accompagner les élèves

L'action académique se poursuit en misant sur l'amélioration de la fluence et de la compréhension en lecture avec l'extension de l'action « 100% lecteurs » aux classes du CP au CM2, ainsi que sur le développement des automatismes en mathématiques grâce au déploiement de l'action « Petits Matheux » et à l'intégration de ressources numériques.

Des formations stratégiques et un appui des familles

Un soutien accru est également apporté aux enseignants et aux équipes pédagogiques à travers des formations adaptées et une analyse approfondie des évaluations nationales pour ajuster les stratégies d'apprentissage. Enfin, l'académie mise sur une scolarisation précoce dès 3 ans et sur l'implication des familles, notamment avec des initiatives de coéducation comme « *Lis-moi une histoire* », favorisant un meilleur accompagnement des élèves.

Des ressources conséquentes dédiées au primaire

La politique de soutien aux savoirs fondamentaux s'appuie sur des moyens conséquents. Au primaire, l'académie a réussi à doubler 100% des classes de Grande Section, CP, CE1, contre 74,9% au niveau national. De plus, de nombreuses sections de tous-petits accueillent dès 2 ans les élèves les plus défavorisés.

Même si l'académie enregistre une amélioration globale des résultats, les efforts restent à poursuivre pour réduire l'écart avec les performances moyennes nationales.



Degré d'avancement des objectifs à mi-parcours

- Définir une stratégie globale d'amélioration des résultats de l'académie sur les savoirs fondamentaux (français et mathématiques) et l'évaluer dans le cadre du Conseil académique des savoirs fondamentaux,



- Renforcer l'acquisition des savoirs fondamentaux de la maternelle au lycée grâce à des dispositifs didactiques et pédagogiques,



- Lutter de façon préventive contre l'installation de l'illettrisme en ciblant les élèves à risque dès la fin du primaire.



GARANTIR L'ACQUISITION DES SAVOIRS FONDAMENTAUX



Chiffres clés

100%

Des Professeurs des Écoles formés en mathématiques et en français dans la classe stratégique du CP.

77

Établissements ont mis en œuvre le programme 100% lecteurs pour prévenir l'illettrisme : 45 écoles, 16 collèges et 16 lycées professionnels avec des résultats rapides sur les compétences en lecture.

100%

des professeurs de mathématiques ont mis en œuvre le plan mathématiques avec des résultats probants dans la progression des élèves.

25,6%

de scolarisation des enfants de 2 à 3 ans (contre 9,9% au national) à la rentrée scolaire 2024.



Quelques exemples de réalisations

- *Plans mathématiques* : 100% des professeurs suivis et formés depuis 4 ans. En 2025, amélioration des résultats des élèves aux évaluations nationales de mathématiques du CP à la 6ème.
- *Plan français* : 73% des Professeurs des Ecoles formés et suivis depuis 4 ans.
- *Petits Matheux* : 50% des classes de CP, CE1, CE2 sont concernées par la mise en œuvre d'ateliers visant l'automatisation en numération, calcul et résolution de problèmes
- *J'enseigne Au CP* : Depuis septembre 2024, 100% des enseignants de CP sont accompagnés et reçoivent des formations ciblées en fonction des résultats obtenus par les élèves aux évaluations repères.
- L'action *100% lecteurs* est entrée dans sa deuxième année de mise en œuvre avec 90 classes du premier degré accompagnées, 16 collèges et quasiment autant de lycées professionnels.
- Partenariat avec le Rotary Club offrant l'accès à la plateforme numérique TACIT pour les élèves de collèges REP+
- 8 Laboratoires de mathématiques sur l'académie.



Perspectives

Les actions autour des fondamentaux s'inscrivent dans une démarche globale visant à réduire les écarts de performance et à limiter à 20 % le taux d'élèves en difficulté d'ici trois ans, affirmant ainsi l'engagement de l'académie en faveur de la réussite de tous.

- Renforcer le Plan Maternelle
- Continuer à développer les sections de tous-petits pour les enfants de 2 ans.
- Poursuivre l'accompagnement en lecture-compréhension dans les établissements déjà engagés
- Élargir l'action-formation *100% Lecteurs* aux autres collèges de l'académie.
- Poursuivre le déploiement d'actions en mathématiques autour des automatismes dans le premier et le second degré :
 - Modules de formation sur les automatismes
 - Concours « *La course aux nombres* » visant à aider les élèves à progresser dans leur maîtrise des automatismes en mathématiques, du CP au BTS.
 - Poursuite des actions de formation autour de la résolution de problèmes aux cycle 3 et 4.
 - Déploiement d'actions autour de la compétence « raisonner » tant dans le premier que dans le second degré (formation, concours, jeux...).
 - Une attention particulière sera portée sur les activités ritualisées en résolution de problèmes et au développement des compétences des élèves en géométrie.

METTRE EN ŒUVRE DES PÉDAGOGIES ADAPTÉES AUX BESOINS



Constats en 2022

Les pratiques pédagogiques sont à réinterroger pour répondre aux besoins actuels des élèves.

En 2022, 65% des collégiens consultés et au moins 70% des lycéens de la voie générale et de la voie professionnelle pensent que pour faire réussir à l'école tous les élèves, il faut leur proposer différentes façons d'apprendre.

Selon tous les lycéens interrogés, pour que les élèves s'engagent pleinement dans leurs apprentissages, il est important de "laisser des choix aux élèves (sujet d'étude, constitution de groupe...)" et "demander leurs idées aux élèves".



Politique Académique

L'académie s'est fortement engagée dans le déploiement de la différenciation pédagogique qui permet une meilleure adaptation des pratiques pédagogiques pour chacun des élèves.

- au primaire, les nouveaux dispositifs *J'enseigne au CP*, *100% lecteurs*, *Petits Matheux*, intègrent le développement de pratiques pédagogiques plus personnalisées;
- au collège, le développement des groupes de besoin en 6ème et 5ème et la stratégie 4ème/3ème visent à soutenir les élèves les plus en difficulté;
- au lycée professionnel, les groupes à effectif réduit permettent en français et en mathématiques un meilleur suivi des élèves;
- au primaire comme au collège ou au lycée professionnel, le dispositif 100% lecteurs vise à prévenir l'illettrisme chez les élèves les plus en difficulté dans la maîtrise de la langue française.

L'académie a ainsi initié un ensemble d'expérimentations pour un meilleur suivi des élèves comme les classes flexibles.



Degré d'avancement des objectifs à mi-parcours

- Améliorer les apprentissages en mettant en œuvre des pédagogies adaptées aux besoins des élèves,



- Améliorer l'accompagnement des élèves au moment des transitions entre les niveaux d'enseignement (entrée en 6ème, entrée en 2nde et en CAP).



Chiffres clés

100%

Des collèges comportent des groupes de besoins.

100%

Des Lycées professionnels et des Sections d'Enseignement Professionnel ont constitué des groupes à effectifs réduits en mathématiques et en français.

50%

Des classes de cycle 2 sont concernées par la mise en œuvre d'ateliers mathématiques dans le cadre du projet "petits matheux"



Quelques exemples de réalisations

- Le programme "*J'enseigne au CP*" permet d'améliorer l'apprentissage des fondamentaux dès le début de la scolarité, en se fondant sur la différenciation pédagogique.
- Les actions "*100% lecteurs*" et "*Petits Matheux*" apportent un soutien ciblé en lecture et mathématiques, avec un impact positif sur les élèves en difficulté.
- Des approches pédagogiques innovantes comme *la classe dehors* ou *la classe flexible* ont été expérimentées dans certains établissements.
- 100% des collèges utilisent les évaluations nationales pour constituer des groupes de besoin en 6ème.
- Renforcement des liaisons inter-degrés pour assurer un passage plus fluide.
- Déploiement d'actions spécifiques pour les élèves en difficulté lors des transitions, avec un accompagnement renforcé en français et mathématiques.



Perspectives

La priorité est désormais d'accompagner les enseignants et les équipes pédagogiques pour qu'ils puissent mieux repérer les facteurs qui freinent les apprentissages des élèves. Il s'agit non seulement de comprendre ce qui empêche certains élèves de réussir sur le plan scolaire, mais aussi d'identifier les raisons pour lesquelles ils manquent parfois de motivation ou d'implication. En agissant sur ces différents freins, on pourra favoriser un engagement plus fort des élèves dans leurs parcours.

ÉVALUER LES ÉLÈVES DE FAÇON FORMATIVE AU QUOTIDIEN



Constats en 2022

Dans les consultations en ligne en 2022, les usagers de l'école estiment que les évaluations des élèves sont davantage au service de la note que des apprentissages.

L'évaluation est souvent vécue comme une sanction, avec un impact sur la motivation.

63% des élèves martiniquais estiment qu'il faut veiller à limiter le stress lié aux évaluations. 56,3% des élèves appréhendent d'avoir de mauvaises notes.

Ce phénomène est particulièrement marqué en Lycée Général et Technologique.

Depuis 2024, en partenariat avec les chercheurs du Centre National d'Étude des Systèmes Scolaires (CNESCO), l'académie de Martinique a déployé un programme du primaire au lycée afin de faire évaluer positivement les pratiques évaluatives des élèves par les enseignants dans les classes.

- formation de l'ensemble des cadres aux résultats de la recherche sur les évaluations efficaces et respectant l'estime de soi des élèves;
- accompagnement de 5 collèges et un lycée pour une réflexion autour des pratiques évaluatives;
- séminaire avec l'ensemble des directions des lycées pour une réflexion sur le contrôle continu introduit dans le baccalauréat;
- Formation d'Initiative Locale dans les établissements autour de l'évaluation en mathématiques et en anglais.

- Développer une politique d'évaluation des élèves par leur professeur au quotidien permettant de soutenir les acquisitions et rendre leur sérénité aux intéressés.



100% des chefs d'établissements, des directeurs et des inspecteurs formés à l'évaluation des élèves selon le protocole du CNESCO.

8 Séminaires de formation à destination de 563 Professeurs des Écoles sur le protocole d'évaluation du CNESCO

200 enseignants du second degré ont bénéficié de Formation d'Initiative Locale (FIL) sur le protocole d'évaluation CNESCO.



Politique Académique



Degré d'avancement des objectifs à mi-parcours



Chiffres clés



Quelques exemples de réalisations

- Partenariat pour l'adossement à la recherche : convention signée avec le CNESCO et l'Ifé.
- Partenariat INSPE - Académie Martinique - CANOPE pour la mise en œuvre d'une formation initiale, continuée et continue.
- Constitution d'un pôle ressource de formateurs inter degré et inter catégoriel pour l'accompagnement des équipes.
- Formation des enseignants, des formateurs, des directeurs d'école, des inspecteurs et des personnels de direction : séminaires, Formations d'Initiatives Locales (FIL).
- Diffusion et présentation des ressources de la conférence de consensus sur l'évaluation des élèves en classe.
- Présentation des ressources proposées par l'Ifé sur les pratiques évaluatives.
- Projet Local d'Évaluation (PLE) dans les lycées, qui vise à rendre l'évaluation plus formative et moins stressante : séminaire des IA-IPR, séminaire des PERDIR, échanges avec les chefs d'établissement en lien avec l'inspecteur référents.
- Élaboration d'enquêtes enseignants et élèves pour recueillir les représentations en amont des formations.
- Mise en place d'actions spécifiques en mathématiques, lettres et EPS pour améliorer les compétences clés identifiées par l'évaluation formative.



Perspectives

- Accompagner les équipes qui souhaitent mettre en place une expérimentation en lien avec le CNESCO.
- Poursuivre la mise en place de FIL à la demande des établissements : doubler le nombre de FIL (10 en 2025-2026) et la formation des personnels.
- Mettre en œuvre une expérimentation dans 2 lycées (LGT et LP) et 1 école primaire.
- Mener une nouvelle campagne de diffusion des ressources du CNESCO.
- Présenter le dispositif dans les instances pédagogiques des établissements (conseils pédagogiques, conseils école collège, conseils de maîtres).
- Réaliser des observations dans des classes des 1^{er} et 2^d degrés sur la thématique de l'évaluation en classe en lien avec les inspecteurs et les formateurs.
- Mettre en place des outils de suivi de l'impact de ces formations sur les élèves : nombre d'élèves impactés et évolution de leurs représentations sur l'évaluation.

METTRE LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE L'APPRENTISSAGE



Constats en 2022

Le niveau de maîtrise des compétences numériques est encore insuffisant pour l'ensemble des acteurs de la communauté éducative.

En 2022, La certification PIX attestant des compétences numériques des élèves est encore trop limitée en LP, notamment en CAP mais d'un bon niveau en LGT.

Les situations d'apprentissage avec le numérique proposées aux élèves sont encore trop peu nombreuses.

L'équipement numérique est inégal entre les établissements scolaires tout comme au sein des familles.

Il existe une méconnaissance des ressources pédagogiques numériques existantes et de leurs potentialités.



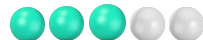
Politique Académique

La création d'un observatoire des usages du numérique éducatif a permis une meilleure compréhension des usages tout en valorisant les pratiques pédagogiques innovantes. Le développement des compétences numériques des élèves, enseignants et parents est une priorité, soutenue par des formations et de nombreuses ressources adaptées. La continuité pédagogique, notamment en cas de crise, est assurée par des dispositifs d'enseignement hybride et un déploiement massif de l'ENT *Colibri*. L'inclusion numérique et la lutte contre l'illettrisme sont renforcées par des outils différenciés (plateforme TACIT financée par des partenaires) et des expérimentations ciblées. L'académie mise aussi sur l'équipement des écoles isolées, la réduction de la fracture numérique et la sensibilisation aux risques numériques. Le pilotage implique un renforcement de la coordination avec les collectivités, un soutien aux familles en difficulté, et une attention croissante à l'empreinte carbone. Enfin, des initiatives comme la plateforme ELEA, les coopératives numériques et la généralisation de l'usage des manuels numériques témoignent d'une ambition globale d'intégration du numérique au service des apprentissages.



Degré d'avancement des objectifs à mi-parcours

- Assurer une intégration raisonnée et pertinente du numérique au service des apprentissages.



- Accroître la certification Pix des élèves



Chiffres clés

100%

100%

84 %

des élèves de 6e bénéficient d'un parcours de formation Pix sur les bonnes pratiques numériques et le cyberharcèlement.

des projets Socle Numérique dans les Ecoles Élémentaires (SNEE) pour l'équipement des écoles élémentaires sont réalisés (19 communes, 1 EPCI de 12 communes).

des élèves certifiés Pix en fin de cursus.



Quelques exemples de réalisations

- Déploiement de manuels numériques financés par la CTM dans tous les lycées de l'académie.
- Généralisation de la certification Pix dans les collèges et lycées.
- Formation des enseignants aux compétences numériques transversales et professionnelles (Pix+Edu et Plan Académique de Formation 2024)
- Accompagnement des enseignants dans le choix des outils numériques.
- Expérimentations de ressources numériques ciblées pour répondre aux défis éducatifs du territoire et développer l'autonomie des élèves.
- Actions d'information et de formation à la parentalité numérique.
- Sensibilisations aux usages citoyens et sûrs du numérique.
- Actions d'acculturation aux usages pédagogiques et éducatifs des Intelligences Artificielles (IA).



Perspectives

- Poursuivre la formation et la certification des enseignants aux compétences numériques.
- Renforcer les réseaux afin de favoriser une intégration optimale du numérique au service de la réussite de tous les élèves.

LE CRÉOLE : PARTAGER L'APPRENTISSAGE D'UNE LANGUE VIVANTE RÉGIONALE, D'UNE CULTURE



Constats en 2022

Indissociable de la culture, de l'histoire régionale, de la connaissance de l'environnement, l'apprentissage de la Langue Vivante Régionale (LVR) créole à l'école favorise l'ancrage culturel de l'élève. L'apprentissage précoce et varié des langues est bénéfique à la réussite de tous les élèves.

Le niveau de compétences en langue est insuffisant et les ambitions professionnelles sont limitées par la non-maîtrise de plusieurs langues. Or aujourd'hui, si l'apprentissage du créole s'est développé sur les dernières années, les parcours offerts aux élèves demeurent peu nombreux et parfois peu cohérents. Un élève et une famille qui font ce choix ne sont pas assurés de pouvoir disposer sur tout le territoire d'un parcours bilingue continu de la maternelle au lycée. Certains territoires sont plus riches dans cet enseignement que d'autres.



Politique Académique

Une montée en puissance des réseaux de parcours scolaires bilingues

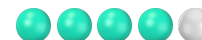
La prise de conscience collective de l'importance de la LVR créole se poursuit pour et grâce au bilinguisme. Elle se manifeste notamment par la mise en place de réseau de parcours scolaires bilingues sur le territoire au 1er et au 2^d degré depuis deux ans, et par de nombreux projets culturels et pédagogiques (24 062 élèves du premier degré impliqués). l'académie propose une habilitation à enseigner la langue vivante régionale créole dans une discipline autre que le créole.

Les éléments de la culture traditionnelle s'enseignent dans les disciplines et marquent sensiblement les programmations des activités didactiques et pédagogiques (éducation musicale, EPS, lettres, arts plastiques...). Dans certains lycées, les activités traditionnelles peuvent être choisies par les élèves dans les épreuves certificatives (danmyé, yole, gommier, danse traditionnelle).



Degré d'avancement des objectifs à mi-parcours

- Développer l'apprentissage de la langue vivante régionale, le créole, depuis la maternelle jusqu'au lycée, à travers une variété d'offres de cours (initiation, option, langue seconde, parcours bilingues...), distribuée sur l'ensemble du territoire,



- Développer une pluralité de méthodes pédagogiques dont l'approche contrastive pour améliorer les acquisitions dans les deux langues : créole et français.



Chiffres clés

215 Classes bilingues dans l'académie pour la rentrée 2025

862 Professeurs des Écoles habilités à enseigner la LVR créole

70% Des établissements scolaires de l'académie dispensent un enseignement LVR créole



Quelques exemples de mise en œuvre

- La semaine académique du Créole-2nd degré 2025 qui a impacté près de 2900 élèves
- Le nombre croissant d'habilitations d'enseignants.
- Les actions de formation 2D qui impactent de nombreuses disciplines : Mathématiques, SVT, histoire-géographie, EMC, Français, anglais, Éducation physique et sportive, arts plastiques



Perspectives

- Étendre la LVR en 6^e dans tous les collèges où la discipline est enseignée.
- Déployer le parcours d'Excellence créole aux établissements demandeurs et au-delà, aux collèges recevant des élèves issus des classes bilingues du premier degré.
- Former un maximum de professeurs à l'approche contrastive et à la prise en charge des élèves créolophones et poursuivre le dispositif « habilitation à utiliser le créole dans une autre discipline ».
- Accroître les effectifs des Enseignements De Spécialité LLCER CRÉOLE 2d degré

DÉVELOPPER L'APPRENTISSAGE DES LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES



Constats en 2022

L'apprentissage précoce et varié des langues est bénéfique à la réussite de tous les élèves.

Le niveau de compétences en langue est insuffisant et les ambitions professionnelles sont limitées par la non-maîtrise de plusieurs langues. L'économie martiniquaise, notamment pour son orientation touristique, ne profite pas assez d'élèves présentant un niveau élevé en langues étrangères.

Le bassin caribéen offre des opportunités majeures d'échanges linguistiques.



Politique Académique

La stratégie de l'Académie de Martinique pour développer l'apprentissage des langues vivantes, vise à former les enseignants pour mieux favoriser le développement des compétences des élèves, développer des parcours linguistiques structurés, accroître les opportunités de mobilité et renforcer le pilotage académique.

Les parcours renforcés (LCE , EMILE, DNL) du primaire au lycée ont pour objectif d'augmenter l'exposition à la langue vivante, de renforcer la maîtrise de l'anglais, de l'allemand, de l'espagnol, et du portugais en proposant des pratiques immersives de la maternelle à la terminale. Ces parcours mettent l'accent sur la production orale et permettent dans le cas des DNL, l'obtention d'un baccalauréat avec mention Section Européenne (SELO). Les enseignants volontaires pour enseigner en DNL doivent obtenir une mention complémentaire suite à une formation académique.

Le pôle langue vivante dynamise les apprentissages par des actions phares comme la semaine des langues et poursuit l'ouverture sur le monde avec le développement des partenariats avec le bassin caribéen et une augmentation des consortia ERASMUS pour un financement maximisé.



Degré d'avancement des objectifs à mi-parcours

- Renforcer les compétences linguistiques des élèves en construisant des parcours cohérents sur la base de l'approche actionnelle des langues de la maternelle au lycée,



- S'ouvrir à l'espace caraibéen et au monde grâce à une mobilité accrue des élèves et des personnels.



Chiffres clés

+25%

de stages professionnels de lycée professionnel à l'étranger.

+9,75%

d'élèves inscrits dans un parcours renforcé au collège ou au lycée depuis 2023.

+85%

d'établissements professionnels (LP et LPO) bénéficiaires d'accréditations ERASMUS depuis 2023 grâce au développement des consortiums qui permettent de financer les mobilités des élèves.



Quelques exemples de mise en œuvre

- Mise en œuvre des 10 mesures du Plan Langues vivantes de la maternelle au lycée
- Les classes et écoles bilingues, les sections européennes en développement (en LP : passage de 8 en 2023 à 12 sections en 2025 / LGT et LPO : En 2022 : 71% proposent au moins une DNL, en 2025 : 85 %)
- Projets innovants : « Tissons la toile de Babel », « Captain Kelly » (Intelligence Artificielle pour mieux travailler l'oral)
- Ouverture d'un Baccalauréat Français International (BFI) - section américaine.
- Dual Diploma dans deux Lycées et un collège (permet l'obtention d'un diplôme américain)
- Ecoles bilingues : passage de 2 en 2023 à 11 en 2024
- 3 nouveaux consortia ERASMUS qui permettent du 1er au 2nd degré , de bénéficier de mobilités Erasmus +,
- 100 Professeurs des Ecoles de maternelle formés à l'enseignement systématique de l'anglais.



Perspectives

- Assurer le continuum du parcours linguistique du primaire à l'université par une meilleure articulation entre les niveaux et les dispositifs.
- Développer les projets inter-degrés en s'appuyant sur la dynamique impulsée par les consortia.
- Viser l'excellence des élèves de la voie professionnelle.
- Développer les mobilités individuelles d'élèves à l'étranger dès la 3ème.
- Renforcer la diversification des parcours linguistiques en allemand et en portugais sur l'ensemble du territoire.
- Poursuivre la formation des professeurs à un enseignement inclusif des langues.

FAIRE DES ÉLÈVES DES ACTEURS DE LEURS APPRENTISSAGES DANS ET HORS LA CLASSE



Constats en 2022



Politique Académique



Degré d'avancement des objectifs à mi-parcours

Pour 75% des élèves interrogés, le travail personnel se limite à "faire ses devoirs à la maison".

Tous les élèves ne bénéficient pas du même accompagnement à la maison (aide humaine, moyens techniques...).

L'académie agit pour aider les élèves à mieux apprendre, à l'école comme en dehors. Le dispositif "Devoirs faits" s'est généralisé, des actions ciblées ont été mises en place pour accompagner les élèves les plus en difficulté comme les dispositifs "école ouverte" et "stage de réussite". Des outils ont été développés pour aider les élèves à mieux s'organiser et à prendre confiance en eux.

Pour autant, la coordination entre les apprentissages en classe et en dehors de l'école doit se renforcer, la répartition des dispositifs de soutien est inégale sur le territoire, et la participation des familles peut encore être améliorée.

L'académie poursuit donc ses actions pour renforcer l'égalité des chances, soutenir les familles et faire de chaque élève un acteur engagé dans sa réussite scolaire, à l'école comme à la maison.

- Renforcer la liaison entre le travail personnel des élèves dans et hors la classe.

- Soutenir les élèves socialement défavorisés dans leur travail personnel.

- Mettre en place le programme "devoirs faits" pour tous les élèves de 6ème.



Chiffres clés

100%

60%

des élèves de 6ème bénéficient de 1 ou 2 heures de "Devoirs faits" obligatoires (contre 42% au national).

des lycées et collèges mettent en place le dispositif "vacances apprenantes" (école ouverte, stages de réussite...) et 40% au 1er degré.

Les 2/3 de ces élèves (1D et 2D) sont en REP.

7

Établissements scolaires participant au dispositif "8H-18h" qui accueille les élèves en continu et propose des activités péri-scolaires.



Quelques exemples de réalisations

- Mise en place généralisée du programme "Devoirs Faits" : 100% des collèges ont instauré 1 ou 2 heures obligatoires pour les élèves de 6ème.
- Implantation d'accompagnements ciblés pour les élèves défavorisés : les internats d'excellence, les dispositifs de soutien parental et des initiatives comme « Lis-moi une histoire » visent à renforcer l'implication des familles dans le travail hors classe.
- Mise en œuvre d'initiatives pour structurer le travail personnel des élèves : développement du tutorat, expérimentations autour de l'autonomie des élèves...
- Le dispositif 8h-18h qui accueille les élèves en continu a été adapté aux horaires de l'académie et déployé dans 7 établissements scolaires.

Perspectives

- Faire de la classe le point d'ancrage des actions didactiques, pédagogiques et éducatives.
- Prendre appui sur le rôle du professeur principal pour fluidifier l'articulation des temps d'apprentissage dans et hors la classe.
- Développer les dispositifs de co-développement professionnel pour accompagner et outiller les équipes éducatives.
- Renforcer le lien avec les familles.
- Poursuite du dispositif "devoirs faits" en favorisant les établissements en Education Prioritaire.
- Poursuite du dispositif "8h-18h"
- Poursuite des stages de réussite en lycée professionnel en REP+
- Développement de stages d'intégration au mois d'août pour les Lycées Professionnels et les collèges au fort taux de décrochage scolaire.

ÉCOLE INCLUSIVE : MIEUX ACCUEILLIR ET FAIRE RÉUSSIR TOUS LES ÉLÈVES



Constats en 2022

La proportion d'élèves à Besoins Educatifs Particuliers (BEP) dans l'académie de Martinique est croissante, particulièrement dans la voie professionnelle : difficultés scolaires, difficultés comportementales, haut potentiel, maladies, allophonie, situation de handicap.

72% des élèves interrogés estimaient en 2022 que l'on pourrait améliorer les conditions d'accueil des élèves en situation de handicap. 77% des enseignants pensent que l'amélioration de l'accueil des élèves en situation de handicap passera par l'adaptation de la formation initiale et continue de tous les personnels.



Politique Académique

Face à la forte progression des élèves en situation de handicap, l'académie a multiplié les réponses pour mieux accompagner les élèves et les personnels : fort développement du nombre d'Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap (AESH), des structures d'Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) notamment en lycée et en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) le plan autisme, les Unités d'enseignement externalisées (UEE) et les Equipes d'appui Médical A la Scolarisation (EMAS).

La formation des personnels et le plan d'accueil des AESH depuis la rentrée 2024 au primaire ont aussi permis de mieux accompagner ces élèves. L'école inclusive s'est aussi développée sur la pause méridienne avec l'appui des collectivités territoriales. Cette politique très volontariste permet aujourd'hui à l'académie de présenter des résultats supérieurs à la moyenne nationale sur une série d'indicateurs (taux de couverture des AESH, des ULIS, du matériel pédagogique adapté, présence de professeurs spécialisés, taux d'élèves sans solution de scolarisation...).

- Mieux accompagner les situations d'inclusion pour favoriser les réussites au cœur de la notion de parcours inclusif.



Degré d'avancement des objectifs à mi-parcours



Chiffres clés

0,1 % d'élèves en situation de handicap sans solution de scolarisation (0,9% taux national).

97% taux couverture des notifications AESH 1D et 2D en 2025 contre 90% au national (en 2022 taux de couverture de 92% en Martinique).

83% de taux de couverture en Matériel Pédagogique Adapté (MPA) contre 64% au national.



Quelques exemples de mise en œuvre

- Création de 7 ULIS en 2 ans, notamment en lycée.
- Développement d'un *Plan Autisme* de la maternelle au lycée.
- Formations :
 - Le Forum de l'inclusion scolaire
 - Journée Académique de l'inclusion
 - Webinaires de l'école inclusive
 - Formations d'Initiatives Locales (FIL)
- Déploiement de l'école inclusive sur le temps de la pause méridienne
- La mise en réseau des SEGPA pour ouvrir la découverte des champs professionnels
- Le Pôle Ressource Académique
- Le guide DEC « Difficultés à Expression Comportementale »
- Une participation plus accrue du médico-social via les Equipes Mobiles d'Appui à la Scolarisation (EMAS)
- La création du "Comité de gestion des cas complexes" en collaboration avec l'ARS et la MMPH pour organiser un meilleur accompagnement des élèves souffrant de troubles graves.
- Limiter la fracture territoriale en ouvrant des structures dans le Nord (ULIS, UEE)

Perspectives

- La transformation des PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés) en PAS (Pôles d'Appui à la Scolarité)
- La poursuite du déploiement des dispositifs inclusifs (UEMA, DAR, PEJS, ULIS...)
- Le Plan SEGPA pour améliorer les résultats des élèves et leur ambition scolaire



Constats en 2022



Politique Académique



Degré d'avancement des objectifs à mi-parcours

PRÉVENIR LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

La lutte contre le décrochage scolaire est un axe prioritaire européen, national et académique depuis plusieurs années. Elle s'est déployée à travers plusieurs mesures et dispositifs qui n'ont cessé d'évoluer avec pour résultat, une constante diminution du nombre de jeunes en situation de décrochage scolaire sur notre territoire jusqu'à la fin des années 2010.

La période Covid a cependant vu cette tendance s'inverser : sont apparues de nouvelles problématiques et un public plus jeune et plus diversifié en risque de décrochage notamment au niveau des collèges. Les classes d'examen en 3e et Terminale sont particulièrement touchées.

Le bilan à mi-parcours souligne une organisation territoriale structurée, appuyée par la présence quotidienne des coordonnateurs de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS) dans les lycées les plus sensibles, et la nomination d'un Référent Décrochage Scolaire (RDS) dans 97 % des établissements. Ce maillage territorial permet une prévention efficace du décrochage scolaire, notamment en lycée professionnel (15% en Martinique contre 17% national).

Les Plateformes de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs (PSAD), co-animées par les CIO et missions locales, permettent un repérage concerté des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. Parmi les jeunes rencontrés en entretien de situation, 5 % sont directement pris en charge par les partenaires. Par ailleurs, 73 % poursuivent leurs études, 15 % rejoignent des actions coordonnées par la MLDS et 2 % accèdent à l'emploi.

La MLDS déploie aussi des parcours individualisés ou aménagés Parcours Aménagé de Formation Initiale (PAFI) ou les PAFI-TDO (Tous Droits Ouverts), ainsi que des Structures d'Aide à la Scolarité de remobilisation. Les parents sont associés via des espaces d'échange comme « Espace parents » ou « An ti kosé », favorisant la co-éducation.

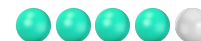
- Remobiliser les élèves en redonnant du sens aux apprentissages.



- Individualiser et sécuriser les parcours de formation pour les plus fragiles en impliquant aussi les partenaires de l'école.



- Repérer plus rapidement les élèves en risque de décrochage grâce à une meilleure articulation des acteurs (vie scolaire, services médico-sociaux, professeur principal...).
- Participer activement avec les partenaires au "raccrochage" scolaire ou social des élèves sortis du système éducatif.
- Améliorer le dialogue et les échanges avec les familles des élèves repérés.



Chiffres clés

15% d'élèves décrocheurs en Lycée Professionnel (contre 17% national).

97% des établissements couverts en référent décrochage scolaire.

96% des jeunes contactés dans le cadre du dispositif Ambition Emploi obtiennent une solution.



Quelques exemples de mise en œuvre

- Séminaire académique de lutte contre le décrochage scolaire: Vade Mecum sur le décrochage scolaire en lycée professionnel pour la rentrée 2025.
- Semaine de la Persévérance scolaire.
- Renforcement de l'animation et de l'accompagnement des dispositifs tels que le Parcours Aménagé de Formation Initiale (PAFI).
- Diffusion d'outils d'information aux élèves par les proviseurs (flyer ambition emploi du ministère).
- Coordination territoriale avec les partenaires : missions locales et associations.
- Formation des référents décrochage scolaire.



Perspectives

- Instauration à la rentrée 2025 d'un Certificat de professionnalisation pour la lutte contre le décrochage scolaire.
- Plan de prévention du décrochage scolaire en Lycée Professionnel 2025-2026.

MIEUX ANCRER L'ENVIRONNEMENT CULTUREL, PATRIMONIAL ET NATUREL DANS LES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES



Constats en 2022



Politique Académique



Degré d'avancement des objectifs à mi-parcours

L'élève doit être davantage pris en compte dans son identité et son environnement. Son potentiel créatif est insuffisamment considéré et/ou stimulé (engagements, ambitions, pratiques sportives et culturelles).

87 % des enseignants consultés, pensent que la culture et le patrimoine ne sont pas suffisamment présents et constitutifs des pratiques pédagogiques et éducatives dans et hors la classe.

De multiples champs d'enseignement sont spécifiques à l'académie de Martinique comme *le plan Chlordécone* ou encore l'enseignement de la langue régionale créole. L'académie a proposé à l'Inspection Générale du ministère de l'Éducation Nationale que les textes d'écrivains antillais soient proposés dans les programmes (par ex. Collette Césaire dans les nouveaux programmes du cycle 3). Le plan 100% lecteurs intègre un parcours culturel antillais autour d'auteurs martiniquais comme Patrick Chamoiseau ou Aimé Césaire.

La multiplication des actions éducatives autour de l'Éducation au Développement Durable est significative. La DRAAC et le réseau des partenaires ont été engagés de façon active dans cet ancrage culturel.

L'augmentation des pratiques linguistiques précédemment évoquée est également représentative de cette prise en compte de la dimension culturelle dans les pratiques pédagogiques.

- Mieux ancrer l'environnement culturel, patrimonial et naturel dans les pratiques pédagogiques.



Chiffres clés

1000

élèves issus de l'Education Prioritaire participent chaque année aux projets UNSS.

80%

des établissements publics du second degré disposent d'une action culturelle dans la plateforme ADAGE qui recense les projets culturels.

215

Classes bilingues français-créole à la rentrée 2025 sur l'académie de Martinique.



Quelques exemples de réalisations

Dans le champ de l'éducation physique et sportive :

- Maintien de la danse traditionnelle (bélè, danmié) aux épreuves ponctuelles d'EPS.
- Projet UNSS : Promotion des activités combinées mixtes et du trail pour découvrir son environnement naturel.
- Stage de formation au Plan Académique de Formation : yole, gommier, danmié...
- Pratiques de pleine nature locales (Palmes Masque Tuba, randonnées, surf..)

Dans le champ de l'EAC :

- Partenariats avec des acteurs culturels intervenant dans le 1^{er} degré en lien avec les municipalités (Trinité, Diamant...).
- Formations inter-catégorielles : formation nationale PREAC « Patrimoine Culturel Immatériel (PCI) et création contemporaine » et formation académique livrodrôme (parc d'attractions littéraires).
- Installation de la commission académique pour le référencement des acteurs culturels sur la plateforme ADAGE.
- Module de formation « EAC et pédagogie de projet » interdisciplinaire et inter-degrés afin de donner des pistes et des méthodes d'utilisation de l'art et de la culture dans les pratiques pédagogiques.

Développement du Plan Créole (Cf. fiche Pilier 2 axe 5)

Développement des actions autour de l'Education au Développement Durable (EDD).



Perspectives

La CARDIE (Cellule Académique Recherche Innovation et Expérimentation) propose une nouvelle orientation à cet objectif par l'essaimage du concept de *la classe dehors* mis en lumière lors des journées académiques de l'innovation.

ENVISAGER LES PRATIQUES SPORTIVES ET CULTURELLES AU SERVICE DES COMPÉTENCES ÉDUCATIVES TRANSVERSALES



Constats en 2022

Une forme de déterminisme social et scolaire est générée par une couverture inégale du territoire en matière d'offres éducatives, culturelles et sportives.

En 2022, on constate que 70 % des élèves pensent que les pratiques culturelles et sportives doivent être prises en compte dans l'enseignement pour améliorer, entre autres, les comportements individuels et collectifs.



Politique Académique

Le sport scolaire (UNSS et USEP) doit pouvoir jouer son rôle de catalyseur et d'interface entre les pratiques sportives de l'école et les pratiques fédérales. Il y a eu un effet dit « Jeux olympiques et paralympiques » au service des pratiques physiques et sportives.

Nous avons pu dynamiser de nombreux projets d'école grâce au FIP (Fonds d'Innovation Pédagogique) visant la pratique sportive : salles de motricité, acquisition de matériels roulants, organisation d'actions de découvertes sportives et du patrimoine.

- Renforcer la pratique sportive dans l'acquisition de compétences transversales (santé, éducation au développement durable, vivre ensemble ...).



- Encourager et soutenir les projets d'écoles destinés à pallier les inégalités d'accès à la culture et aux activités sportives en co-construction avec les partenaires de l'école.



- Atteindre le 100% EAC et développer la part collective du pass'Culture.



Degré d'avancement des objectifs à mi-parcours



Chiffres clés

61 000

licences sportives délivrées en Martinique en 24/25.

7 404

jeunes ont bénéficié du pass' Sport en 2024.

92%

d'élèves du primaire et 63% des élèves des collèges et lycées sont impliqués dans des actions culturelles via le pass' Culture.



Quelques exemples de mise en œuvre

- Le nombre de licences sportives délivrées en Martinique est passé de 56000 sur l'année scolaire 2023/2024 à 61000 sur l'année scolaire 2024/2025.
- Le pass' Culture a eu un effet salubre dans la construction d'un plan robuste de visites, de rencontres de découvertes artistiques et culturelles que ce soit en étayage des enseignements ou même de "*l'école ouverte*". Cette part collective a été bien comprise et utilisée par les équipes pédagogiques.
- Le pass' Sport, une aide de 50 euros par enfant permettant de financer une partie de l'inscription à un club sportif, a bénéficié à 7 404 jeunes martiniquais en 2024, dont 2 905 filles. Le taux de recours à ce dispositif de 16,62% est le plus élevé des territoires d'outre-mer.



Perspectives

- Etablir un diagnostic territorial des équipements sportifs scolaires et leurs plannings d'utilisation.
- Développer les sections sportives au sein des établissements scolaires ainsi que les partenariats entre les fédérations sportives scolaires et extra-scolaires afin d'augmenter l'offre de pratiques pour les enfants au cours des temps péri et extra-scolaires.
- Participer à une offre sportive et culturelle avec les dispositifs vacances apprenantes et écoles ouvertes.
- Animer et étendre le réseau des établissements labellisés *aires marines éducatives* et encourager des partenariats avec les associations sportives nautiques locales.

ÉDUIQUER À LA CITOYENNETÉ EN PROMOUVANT ET VALORISANT À L'ÉCOLE L'ENGAGEMENT DE L'ÉLÈVE



Constats en 2022

En période de sortie de crise, où les incivilités se développent et les collectifs au sein des établissements scolaires doivent être reconstruits, l'académie devra développer un ensemble large de propositions d'activités permettant aux élèves de développer leurs futures compétences de citoyenneté.

En effet en 2022, beaucoup de jeunes sont à distance de l'engagement citoyen :

- 67% des élèves consultés ne se sentent pas concernés par l'engagement.
- 33% des lycéens consultés ne savent pas comment faire pour s'engager.
- Pour 62% des élèves, s'engager c'est défendre les plus faibles.



Politique Académique

Les thèmes de la citoyenneté et de l'engagement impactent l'ensemble des disciplines, le champ éducatif ainsi que celui de la vie de l'élève. De nombreuses initiatives sont mises en œuvre et offrent l'occasion aux élèves de s'engager dans différents domaines. Le dispositif « *vers une génération responsable* » des Jeunes Officiels à l'UNSS est de plus en plus sollicité par les élèves des lycées dans la constitution de leurs dossiers Parcoursup. On note également une augmentation des demandes de certifications en tant que Jeunes Officiels UNSS (arbitre, juge, organisateur, etc.).

Le programme du Service National Universel a développé l'engagement des lycéens. Les formations des adultes aux Valeurs de la République permettent de mieux accompagner les élèves dans la citoyenneté.



Degré d'avancement des objectifs à mi-parcours

- Inciter, accompagner et valoriser les initiatives et l'engagement de l'élève.
- Faire émerger et développer la personnalité, l'originalité de l'élève.
- Faire participer tous les élèves à des débats et projets citoyens.
- Développer le plan de formation des personnels à la laïcité et aux valeurs de la République.



Chiffres clés

611 personnels formés aux valeurs république et à la lutte contre les discriminations.

50 Référents Valeurs de la République et harcèlement.

841 élèves ayant participé aux stages du Service National Universel depuis 2022.



Quelques exemples de mise en œuvre

- Mieux faire connaître les semaines de l'engagement et le rôle des CVL, des conseils d'école.
- Créer de l'émulation au sein des établissements par un « défi de l'engagement » par l'élaboration d'un projet de classe et /ou par niveau.
- Participation d'élèves aux cérémonies d'entrée dans la citoyenneté.
- Journée de la laïcité, Semaine contre le racisme, Flamme de l'égalité, CNRD.
- Concours pour engager les élèves : « parlement des enfants », concours d'éloquence, débats géopolitiques.
- Implication dans les instances : CVL, CVC, MDL, CESCE, tri des déchets au service de restauration scolaire...
- Développement de web radio et web TV dans les établissements en partenariat avec CANOPÉ .
- Formations sur la laïcité, les valeurs de la République, le harcèlement, ciblant tous les personnels (CPE, AED, AESH, enseignants, référents) .



Perspectives

- Intensifier la participation aux concours scolaires « *flamme de l'égalité* » grâce à la mise en place d'un plan de formation pour les enseignants et d'un accompagnement de la conseillère culturelle sectorielle.
- Poursuivre le déploiement du passeport « *Educdroit* » pour les élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} dans les collèges.
- Les « *Cafés des Parents* », les « *Espaces des Parents* », sont des dispositifs fédérateurs et à fort potentiel qui doivent être soutenus.
- Poursuivre le déploiement du plan de formation des personnels : formation des référents harcèlement, égalité fille-garçon, harcèlement, afin qu'ils deviennent des relais en établissement.

EDUQUER AU CHOIX D'ORIENTATION



Constats en 2022



Politique Académique



Degré d'avancement des objectifs à mi-parcours

Améliorer l'information sur les métiers et les formations est primordial pour les élèves. En effet, cette éducation à l'orientation permet de mieux orienter les élèves, de limiter les abandons, réorientations, décrochages et assure une motivation des élèves pour les études poursuivies. Selon l'enquête réalisée auprès des élèves dans le cadre de l'élaboration du projet académique, 59% des élèves affirment qu'ils souhaitent être mieux informés sur les métiers et l'univers professionnel.

Au-delà de l'information sur les métiers et formations, dans des sociétés où les changements économiques sont désormais accélérés, il convient d'apprendre aux élèves à construire leur choix de formation et d'activités professionnelles afin qu'ils puissent se réorienter tout au long de leur vie.

L'académie s'est depuis dotée, au collège, d'un Parcours d'éducation aux choix d'orientation qui s'adresse à la fois aux élèves, aux familles, aux enseignants et aux personnels de direction. Il repose sur une diversité d'actions : séances d'information, ateliers, entretiens, visites d'entreprises ou d'établissements, immersions, visioconférences... portées par les Psychologues de l'Education Nationale (psy-EN), en lien avec les équipes pédagogiques, les documentalistes et l'Onisep. Le bilan à mi-parcours montre une réelle avancée dans la mise en œuvre de ce parcours dès la 5e, avec des actions de liaison secondaire-supérieur efficaces et une intégration dans les emplois du temps qui progresse.

De nombreux projets innovants existent : forums, immersions, ateliers, micro-forums impliquant les parents, simulateurs de réalité virtuelle... Des initiatives ambitieuses sont également menées dans le cadre de la liaison bac -3/bac +3, grâce aux CIO et à l'université des Antilles (DOSIP), permettant aux lycéens de découvrir les formations supérieures.

- Renforcer, tout au long du parcours de l'élève, l'éducation aux choix d'orientation,
- Favoriser dès la classe de 5ème la découverte des métiers et des formations, sans stéréotype ni préjugés, et à l'occasion de tous les enseignements.



Chiffres clés

75% des collèges engagés dans le Parcours d'éducation au choix d'orientation.

64% d'intégration du parcours au choix d'orientation dans les emplois du temps.

63% des élèves de cycle 4 ont bénéficié de la découverte des métiers en 23/24 (48,5% au national).



Quelques exemples de mise en œuvre

Ateliers d'orientation et de connaissance de soi

- Atelier « Zoom to choose »
- Atelier « Découvrir les métiers par l'image »
- Atelier « J'apprends à me connaître »
- Atelier CIO « Préparation à l'oral »
- Forum virtuel des métiers : « Je réalise mon CV vidéo »

Forums et rencontres avec les professionnels

- Micro-forum : « Un parent, un métier »
- Forums des métiers avec intervention de familles présentant leur métier et/ou rencontre avec des chefs d'entreprises, des associations...
- Témoignages d'élèves ayant effectué des parcours d'excellence (en visio et présentiel)
- Actions d'information pour les lycéens et leurs parents (interventions : CTM, LADOM, CROUS, CAF, UA, CLLAJ, Internat d'excellence, chefs d'établissement)

Immersions et visites

- Visites d'établissements scolaires et d'entreprises partenaires (SARA, Martinique 1ère...)
- Visite à France Travail avec simulateur de réalité virtuelle des métiers.
- Découverte des filières de Droit et d'Économie-Gestion en partenariat avec l'Université des Antilles
- Présentation des BUT avec la DOSIP, enseignants et étudiants universitaires



Perspectives

- Renforcer les stages de découverte des métiers dès la 4^e et la 3^e avec un carnet de stage permettant aux élèves de formaliser et d'exploiter leur expérience.
- Créer des passerelles entre le collège, le lycée et l'enseignement supérieur, notamment pour éviter les réorientations tardives.
- Veiller à une orientation équilibrée entre filles et garçons et encourager la mixité des parcours et déconstruire les préjugés de genre.
- Personnaliser l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP) en impliquant aussi les parents pour ouvrir des perspectives nouvelles.

ENRICHIR LA RELATION ÉCOLE-ENTREPRISE



Constats en 2022

La relation école/entreprise existe, mais l'impact est insuffisamment identifié par la communauté éducative.

Les conditions de l'insertion professionnelle se construisent tout au long de la vie et l'école a une responsabilité qui se partage avec les partenaires économiques.

L'enrichissement des liens entre l'école et l'entreprise vise à mieux préparer les élèves aux réalités du monde professionnel et à favoriser leur insertion. L'installation à la rentrée 2023 d'un Bureau des Entreprises (BdE) dans chaque lycée professionnel constitue un levier clé de cette dynamique. Ces bureaux facilitent les relations avec les entreprises locales, accompagnent les élèves dans leur recherche de stages et participent activement à leur préparation à l'insertion (posture, savoir-être, compétences psycho-sociales). En 2025, on compte 19 Responsables Bureau des Entreprises (RBDE) en fonctionnement dans 20 établissements.

Le Pôle de Stages (PDS) accompagne les établissements en assurant une veille réglementaire, en facilitant le placement des jeunes en stage.

Le dispositif *Avenir Pro*, initié en 2022 par France Travail et Sciences Po, permet un accompagnement personnalisé des élèves de terminale CAP et Bac Pro pour leur insertion. Il connaît une montée en puissance : de 56 élèves en 2023 à 1368 en 2024 impliquant 4 établissements en 2023 contre 15 en 2024.

Par ailleurs, le partenariat avec Entreprendre Pour Apprendre (EPA) permet aux élèves de monter des mini-entreprises autour de projets concrets et citoyens.

Enfin, l'académie a multiplié les conventions avec les entreprises pour mieux former les élèves aux réalités économiques (EDF Martinique, Orange, SARA, Albioma, Groupe GBH, CMA CGM, SOGEA, PARALLEL 14, etc...).

- Coconstruire des services de qualité dans le cadre de la relation éducation / économie.



Degré d'avancement des objectifs à mi-parcours



Chiffres clés

100 %

des lycées professionnels dotés d'un Bureau Des Entreprises en 2025.

450

élèves engagés dans des mini-entreprises depuis 2023.

15 000

élèves/an en stage de découverte professionnelle (3^{ème}, 2de, LP, étudiants).



Quelques exemples de mise en œuvre

- Le Référent Bureau Des Entreprises dans chaque lycée professionnel organise des activités variées : job-datings, forums des métiers, accueils de professionnels en classe, semaines thématiques (industrie, entrepreneuriat au féminin...), et contribue à la collecte de la taxe d'apprentissage.
- Forums des métiers.
- Visites d'entreprises et témoignages d'anciens élèves.
- Le Pôle stage (PDS) met à disposition des outils co-construits avec les milieux professionnels et les établissements afin de faciliter le placement en stage : le portfolio de l'entreprise, le guide du tuteur, présentation des différents types de stages, un calendrier académique des stages, un CV type du collégien, une fiche type d'activités et missions du référentiel, un planning type d'activités à proposer aux élèves de 3^{ème} et 2^{de}...
- Depuis 2023, 45 mini-entreprises créées dans les établissements pour encourager l'esprit d'initiative et la découverte des métiers.
- Interventions de professionnels dans les établissements, notamment dans des secteurs clés comme l'artisanat, la cosmétologie, l'écologie marine ou le numérique.
- La quasi totalité des élèves de seconde générale et technologique effectue un stage d'observation de 2 semaines.



Perspectives

- Mise en place d'un réseau de référents école-entreprise en collège.
- Création de parcours virtuels 3D et inclusifs de l'usager (apprenants, enseignants, parents, tuteurs...) afin d'informer, accompagner et faciliter les périodes d'immersion en milieu professionnel.
- Un espace dédié à la Relation Ecole Entreprise sur le portail de la Formation Certification Tout au Long de la Vie (FCTLV) est en cours de construction.
- Mise en place de modules de préparation à l'immersion et à l'insertion professionnelle co-construits avec les milieux professionnels sur les savoir-être (France travail, Missions locales, services RH des entreprises etc...).
- A la rentrée 2025, déploiement de l'expérimentation Classe à Horaires Aménagés scientifique en partenariat avec des entreprises.

ADAPTER L'OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE



Constats en 2022

L'académie de Martinique présente une offre de formation professionnelle particulièrement riche en pré et post-baccalauréat. Ces filières accueillent d'avantage de jeunes martiniquais que la moyenne des académies. Malgré de nombreux efforts réalisés pour développer l'employabilité des lycéens et étudiants qui sortent de ces cursus, les taux d'insertion demeurent limités. Les consultations en établissement et les analyses territoriales (Pôle emploi, INSEE, DEETS, IEDOM) mettent en avant la nécessité de mieux accompagner par la formation les réponses aux besoins économiques à court et long termes.



Politique

La stratégie pluriannuelle mise en œuvre depuis 2023 vise à transformer la carte des formations professionnelles, en ajustant l'offre de places et en favorisant l'émergence de nouveaux parcours répondant aux besoins économiques locaux. Un diagnostic fin portant sur la valeur réellement apportée aux apprenants des formations professionnelles initiales de l'académie, associant les corps d'inspection, les services du rectorat et ceux de la CTM permet d'identifier les leviers de transformation de l'offre.

Les travaux les plus représentatifs portent sur l'élaboration d'une GPECT (Gestion Prévisionnelle des Emplois et de Compétences du Territoire) et sur la rédaction du CPTDFOP (Contrat de Plan Territorial de Développement de la formation et de l'Orientation Professionnelle). Dans le cadre de ces travaux en cours, sont identifiés les métiers et groupes de compétences qui sont le plus en tension en Martinique et les dispositifs, parcours et formations qui apporteront les réponses les plus adaptées aux besoins des milieux économiques mais aussi et surtout aux besoins des publics.



Degré d'avancement des objectifs à mi-parcours

- Adapter l'offre de formation professionnelle pré et post-baccalauréat aux besoins présents et futurs des usagers, du territoire et des milieux économiques.
- Mettre l'accent sur les métiers d'avenir et l'accompagnement des élèves les plus en difficultés socialement.



Chiffres clés

12 créations de formation depuis la rentrée 2022.

40 formations en apprentissage proposées en lycée professionnel en 2024 (28 formations en 2023)

9% Taux de transformation de l'offre professionnelle en 2023 (5,4% au national)



Quelques exemples de mise en œuvre

Ouverture de nouvelles formations diplômantes depuis 2022 :

- Certification de spécialisation Production et réparation de matériels électroniques.
- Certification de spécialisation Bac pro +1 : Cuisinier de Dessert en Restaurant.
- Ouverture d'une demi-division de Bac pro Maintenance des véhicules, option C (motocycles).
- Ouverture de l'option B « Systèmes énergétiques et fluidiques » du BTS Maintenance des systèmes.

Développement de l'apprentissage :

- 40 formations proposées : Du CAP à la licence professionnelle.
- Élargissement du catalogue pour augmenter le nombre d'apprentis et ouvrir de nouvelles formations :
 - Certification de spécialisation CAP + 1 : « échafauteur » en apprentissage.
 - Conversion d'une offre en statut d'apprenti sur le BTS « Enveloppe du Bâtiment, Conception et réalisation. »
 - Création de parcours multimodaux dans de nombreuses formations du CAP au BTS.
- Intégration du CFA au GRETA Académique pour un meilleur développement des formations en apprentissage.



Perspectives

- Poursuite de l'adaptation de l'offre de formation professionnelle aux besoins des milieux économiques et des publics avec une attention particulière envers les élèves les plus fragiles.
- Poursuivre le développement de l'apprentissage et de la formation continue par le GRETA..

ENRICHI ET VALORISER LE PARCOURS DE L'ÉLÈVE



Constats en 2022



Politique Académique

Dans les consultations de 2022 et au cours de la concertation avec les partenaires, les intérêts exprimés par les répondants plaident pour un enrichissement des parcours.

Afin d'enrichir le parcours des élèves, plusieurs leviers complémentaires sont mobilisés dans l'académie de Martinique comme la mobilité internationale, tant dans la Caraïbe qu'en Europe et au-delà. Elle se traduit par une facilitation de l'accès aux stages pour les élèves de la voie professionnelle, aux contrats d'études pour ceux du lycée général et technologique et par un développement important des établissements accrédités Erasmus+. Des financements spécifiques, notamment pour les élèves issus d'établissements situés en Education Prioritaire, renforcent l'égalité des chances et permettent une ouverture vers des zones non-européennes.

Le dispositif des *Cordées de la Réussite* s'inscrit également dans cette dynamique, avec 17 cordées actives impliquant plus de 1600 élèves. Il vise à lutter contre l'autocensure, à promouvoir l'ambition scolaire et à favoriser l'accès à l'enseignement supérieur pour les jeunes issus de milieux défavorisés ou isolés.

Par ailleurs, la mise en place d'outils numériques permet une meilleure traçabilité des parcours scolaires et professionnels, tout en valorisant les projets et productions des élèves.

Enfin, l'éducation financière (passeport Educfi) est identifiée comme un enjeu démocratique majeur, visant à former des citoyens éclairés capables de faire des choix responsables dans un monde économique complexe.

- Permettre à l'élève d'enrichir son parcours.



Degré d'avancement des objectifs à mi-parcours



Chiffres clés

1617

élèves impliqués dans le dispositif des cordées de la réussite.

81%

des établissements professionnels et 65% des lycées généraux perçoivent un financement ERASMUS+ pour favoriser les mobilités des élèves.

100%

des collèges sont inscrits au passeport EDUCFI.



Quelques exemples de mise en œuvre

- Une dynamique vers les financements Erasmus+, notamment en consortia pour permettre à un plus grand nombre d'élèves de profiter de mobilités.
- Plus de stages professionnels à l'étranger pour les lycées professionnels.
- Certifications, diplômes : *Dual Diploma* américain et augmentation des effectifs pour les certifications en langues vivantes Cambridge, Cervantes et Goethe.
- Signature de conventions académiques bilatérales de partenariat entre 5 îles de la caraïbe en 2024 qui facilitent les échanges inter-établissements et la création de jumelages.
- Mise en avant des productions et expériences des élèves dans des dispositifs éducatifs innovants et des labels (E3D, EduSanté, classe engagée, Euroscol...)
- Participation à des concours : Ministre Junior du tourisme (CTM), Jeune Ambassadeur...
- Depuis 2022, le diplôme *Brevet d'Initiation à la MER* est proposé à tous les élèves volontaires afin d'acquérir des notions transversales sur le milieu maritime et ses nombreux métiers.
- Depuis 2022, généralisation du Passeport EDUCFI (Éducation économique, budgétaire et financière) à toutes les classes de 4^{ème} et de 2^{de} professionnelle.
- Cordées de la réussite avec l'IEP de Bordeaux, l'Université des Antilles, l'Université de Nice Côte d'azur, le CNRS, l'Ecole Nationale des professions de l'automobile, l'INSA, l'Ecole Nationale Supérieure des Métiers de l'Image et du Son, HEC, Polytechnique, faculté de médecine...



Perspectives

- Poursuite de signatures de conventions entre régions ou pays pour faciliter les coopérations inter établissements et écoles/entreprises.
- Création d'une base de données de lycées professionnels en Europe par secteurs d'enseignement, afin de faciliter les partenariats inter-établissements.
- Multiplier les actions de sensibilisation aux *cordées de la réussite*.
- Une meilleure reconnaissance des parcours de mobilité des élèves avec :
 - L'obtention de la mention « Mobilité européenne et internationale » sur le diplôme du baccalauréat.
 - Le développement de l'utilisation du portefeuille Europass pour la reconnaissance des périodes de stage à l'étranger des élèves de LP.

AXE 1



Constats en 2022



Politique Académique



Degré d'avancement des objectifs à mi-parcours

AMÉLIORER LE REMPLACEMENT DES ENSEIGNANTS ET LES RELATIONS AVEC LES SERVICES

Le temps scolaire est un ingrédient essentiel de la réussite des élèves et les processus de remplacement des enseignants doivent être améliorés.

Par ailleurs, au sein de l'académie, malgré une forte implication des personnels du rectorat, des difficultés d'accès aux services centraux ont été mises en évidence lors des réunions et des concertations du projet académique. L'organisation actuelle des services présente certaines faiblesses (accès à l'information difficile, délais de traitement des demandes importants...).

La question du remplacement des personnels enseignants, politique prioritaire du gouvernement est un sujet dont s'est emparé l'académie de Martinique, que ce soit dans le 1er ou le 2nd degré, que ce soit au titre du remplacement long ou de courte durée (- de 15 jours organisés au sein même des établissements avec les ressources enseignantes sur place). Les moyens dédiés à l'indemnisation des enseignants volontaires pour assumer du remplacement de courte durée ont été renforcés dans l'académie grâce au dispositif PACTE dont la consommation a été particulièrement élevée. Par ailleurs, la création d'un poste de chargé de recrutement (rentrée scolaire 2023/2024) ainsi que le déploiement de l'outil VIRTUO (mai 2024) ont permis d'optimiser la constitution d'un vivier de remplaçants pour l'académie.

Les projets de service élaborés par les services académiques ont été ajustés au regard de l'axe 5 du projet académique, à savoir l'académie de proximité. Dans ce cadre un certain nombre d'actions a été mis en œuvre pour favoriser le « aller vers » les EPLE. Les séminaires SEMACT ont été l'occasion de renforcer les liens fonctionnels entre les services académiques et les EPLE.

- Renforcer les capacités de remplacement des enseignants en établissements scolaires.



- Améliorer la relation avec les établissements scolaires et le personnel par la transformation des services rectoraux.



Chiffres clés

5,6%

d'heures de cours non assurées en 24/25 au 2d degré (6,48% en 23/24)

97%

Taux d'efficacité du remplacement de longue durée au 2d degré (94% moy. nationale)
80% pour le 1er Degré (80% moy. nationale).

84%

des usagers ayant eu un contact par mail ou par téléphone avec le rectorat dans les 6 derniers mois étaient satisfaits des échanges.



Quelques exemples de mise en œuvre

- Amélioration des procédures de remplacement 1er et 2d degré, de longue et de courte durée qui porte ses fruits.
- TCHAP : messagerie sécurisée pour fluidifier les échanges.
- Rendez-vous de la DPATE : accompagnement personnalisé des personnels administratifs.
- Suivi du PACTE : rencontres de terrain avec les cadres.
- Frise calendrier de rentrée : outil partagé avec les chefs d'établissement.
- Soutien financier/comptable aux EPLE : DAFAP renforcée, aide au déploiement d'Op@le.
- Accompagnement RH : RH de proximité renforcée, mise en place du GARH.
- Formations juridiques : droits/obligations des agents.
- Professionnalisation du recrutement : réduction des délais, création de viviers.
- Sensibilisation des chefs d'établissement à l'anticipation et l'organisation autour des absences prévisibles (ex : formation continue des enseignants)



Perspectives

- Améliorer l'accueil du public : résultats des enquêtes Services Publics+ (2024-25), mise en place de permanences, RDV en ligne.
- Simplifier les procédures : dématérialisation, réduction des étapes.
- Réduire les délais : anticipation des pics, système de suivi des demandes.
- Suivi qualitatif RH : via la FDR RH 2026.
- Charte qualité à établir.
- Immersion croisées : chefs d'établissement découvrant les services académiques pour renforcer la coopération.
- Poursuivre l'amélioration du remplacement de courte durée.

FAIRE PROGRESSER LA RELATION AVEC LES PARENTS



Constats en 2022



Politique

De nombreux usagers estiment qu'il est important pour l'académie (rectorat, établissements scolaires) de renforcer la confiance dans la relation avec les parents et les élèves.
Les parents d'élèves ont pu exprimer un sentiment de "mise à l'écart" par l'académie.

L'Académie de Martinique a mis en place plusieurs stratégies pour renforcer la relation avec les parents, basées sur le principe de co-éducation. L'académie entretient de bonnes relations avec les fédérations de parents qu'elle rencontre régulièrement pour les informer et recueillir leur avis à propos de questions d'actualités ou de nouveaux dispositifs. Dans les établissements scolaires, des référents parentalité conseillent et déclinent la politique académique sur le terrain. De plus, des espaces dédiés aux parents sont créés pour faciliter les échanges et la coopération entre les familles et l'école, favorisant ainsi une éducation partagée et la réussite des élèves. Enfin, des webinaires réguliers sont organisés à destination des parents d'élèves concernant des thématiques de leurs choix. Cependant, l'académie considère qu'il s'agit d'un axe de travail fondamental à approfondir.

- Améliorer les relations usagers en impliquant davantage les parents et en recherchant en particulier l'intégration des parents socialement défavorisés, qui sont les plus éloignés de l'école.



Degré d'avancement des objectifs à mi-parcours



Chiffres clés

6 conférences organisées à destination des parents (harcèlement, addictions aux écrans, laïcité...) depuis 2024.

90 entretiens individuels de parents d'élèves en 24/25 au niveau académique pour désamorcer les conflits.

185 parents allophones formés et accompagnés à raison de 2 à 4h par semaine dans le cadre de l'OEPRE (cf. encart) depuis 2023.



Quelques exemples de réalisations

- Déploiement du dispositif Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Élèves (OEPRE) qui consiste à former et accompagner les parents allophones volontaires à raison de 2H à 4h par semaine sur toute l'année scolaire à l'apprentissage de la langue française, le système éducatif français et les valeurs de la République.
- Conférences organisées par le rectorat à destination des parents d'élèves en vision-conférence (addiction aux écrans, les discriminations en milieu scolaire, la protection de l'Enfance à l'école...).
- Ateliers de sensibilisation aux problématiques éducatives des EPLE en direction des fédérations de parents d'élèves autour des thématiques Harcèlement, Homophobie et transphobie, Prostitution des mineurs, valeurs de la République et laïcité à l'école, Protection de l'enfance.
- Cafés des parents au sein de certains établissements.
- Action "Quid As" : Mise en place d'ateliers visant à renforcer le lien Parents-Enfants en fournissant aux familles des outils éducatifs concrets pour mieux accompagner la scolarité de leurs enfants.
- Événement "Faites-moi parents" : Organisation d'un temps festif en soirée pour sensibiliser les parents à leur rôle éducatif et encourager leur présence au collège. Une garderie pour les enfants de 2 à 10 ans, assurée par l'association « La Bulle à Kristou », facilite leur participation.
- Collaboration avec le Point Service aux Particuliers de la Martinique (PSPM) de Terres-Sainville pour proposer un accompagnement à l'usage des outils numériques, en complément de l'appui fourni par le collège, notamment dans le cadre de l'orientation scolaire des élèves.



Perspectives

- Élaboration d'un projet académique Parentalité à décliner au sein des établissements scolaires à la rentrée 2025 en partenariat avec l'ARS, la préfecture et la CAF.
- A partir d'intérêts convergents, poursuivre la dynamique de construction d'une communauté territoriale de partenaires, afin que les élèves et leurs parents perçoivent les différents dispositifs d'accompagnement comme un parcours cohérent et intégré – et non comme une juxtaposition d'actions disparates – leur offrant des réponses adaptées à leurs besoins, leurs sensibilités et leurs disponibilités. Il s'agit de mieux comprendre les parents et de diversifier les points d'entrée, afin de favoriser leur implication et de les amener progressivement à investir l'espace scolaire.
- Des actions davantage ciblées sur les besoins des publics (formation au numérique sur l'utilisation des outils de liaison avec l'école...).
- Charte relation école-parents.

DÉVELOPPER LA LISIBILITÉ DE L'ORGANISATION DES SERVICES ACADÉMIQUES



Constats en 2022

En 2022, il a été exprimé dans les concertations un manque de clarté sur les rôles et responsabilités des acteurs (Qui fait quoi ?).

Deux axes de travail ont été menés en parallèle, en interne et en externe. En interne, le déploiement de la Matrice RACI'M (Responsible Accounted Consulted Informed), l'outil privilégié par notre académie pour apporter de la lisibilité et de la visibilité sur les rôles et responsabilités liés à la gestion et au pilotage des dossiers académiques structurants. La Matrice RACI'M favorise ainsi la transparence et facilite une communication fluide. Elle sera une ressource précieuse qui doit accompagner chaque cadre dans ses activités en lui permettant d'identifier clairement les acteurs impliqués dans la supervision des dossiers structurants, tant au niveau opérationnel que stratégique. La Matrice RACI'M permet spécifiquement d'identifier le référent académique responsable du pilotage de chaque dossier.

Par ailleurs, les lettres de mission des cadres ont été diffusées en interne.

En externe, l'organigramme des services académiques est à présent consultable sur le site internet académique.

- Clarifier et rendre transparents les rôles des personnels et l'organisation du rectorat.



Degré d'avancement des objectifs à mi-parcours



Chiffres clés

61

Lettres de missions des cadres diffusées en interne.

12

Réunions de bassin inter-degré avec présentation et intervention des services académiques selon les thématiques abordées.

350

Rendez-vous d'information ou d'accompagnement des services du rectorat auprès des établissements scolaires depuis 2023.



Quelques exemples de réalisations

- **La constitution des groupes de travail ou des experts** : l'appel à candidatures large est désormais la règle pour la constitution de groupes de travail ou la recherche d'expertise. Plusieurs exemples peuvent être cités : groupe de travail Remplacement de Courte Durée (RCD), personnes ressources parmi les personnels de direction, personnes ressources dans le cadre du déploiement d'Op@le, membres du GT formation des personnels d'encadrement...
- **La présentation des services académiques** : Lors des réunions de bassin ou lors des collèges d'inspecteurs, il est présenté régulièrement des procédures ou des thématiques mises en œuvre par les services académiques (ex : cadre réglementaire des autorisations d'absence, procédure de l'affectation des élèves...)
- **Le développement d'un Chatbot** : ce projet vise à répondre automatiquement aux questions fréquentes des usagers et agents, notamment sur les aides sociales, les bourses et les frais de mission. La solution, sécurisée, répliquable et accessible 24h/24, permet un gain de temps, une meilleure autonomie des utilisateurs et une réduction de la charge des services administratifs.



Perspectives

- Vers un organigramme dynamique.
- Poursuite des interventions thématiques en réunions de bassin.
- Mise à jour et opérationnalité de la matrice RACI'M.

ENRICHIR LA RELATION DES ACTEURS DE L'ACADÉMIE AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



Constats en 2022



Politique Académique

La relation entre l'académie, les écoles, les EPLE et les collectivités de rattachement interroge parfois dans les deux sens: méconnaissance des interlocuteurs, de l'organisation, des processus de sollicitation.

Une organisation solide au service de l'éducation

Dans le cadre de l'académie de proximité, axe majeur du projet académique 2023-2026, l'académie de Martinique a développé de nombreux partenariats avec les collectivités territoriales.

55 conventions lient aujourd'hui l'académie aux collectivités et sont répertoriées dans un tableau de bord. Elles ancrent un partenariat accru et dynamique en vue de garantir un cadre optimal pour l'éducation et le bien-être des élèves. En 2025, la géographie de la politique de la ville a été revue pour intégrer davantage d'habitants et de communes. De façon générale, la collaboration avec les mairies dans le cadre de la Politique Ville a permis la multiplication des actions pédagogiques en faveur des élèves les plus défavorisés.

Par ailleurs, ces deux dernières années, nous avons initié, d'un commun accord avec la Collectivité Territoriale de Martinique, un fonctionnement plus fluide par la programmation et la mise en œuvre de rencontres régulières et thématiques.

- Faciliter le dialogue et fluidifier la coopération avec les collectivités



Degré d'avancement des objectifs à mi-parcours



Chiffres clés

50% des communes de Martinique sont engagées dans un Projet Educatif Territorial (PEDT)

5 contrats de ville

133 conventions signées entre le Rectorat et les collectivités depuis 2023.



Quelques exemples de réalisations

- Mise en place d'un tableau de bord pour assurer le suivi des conventions:

Le tableau de bord assure le suivi de toutes les conventions établies entre l'académie et les collectivités territoriales. Il permet d'avoir une vision synthétique des engagements en cours et de faciliter la gestion administrative, juridique et financière.

- **Projet Educatif Teritorial (PEDT)**

Plan permettant d'offrir aux enfants des activités éducatives, culturelles et sportives de qualité en dehors du temps scolaire pour favoriser l'égalité d'accès aux loisirs en collaboration avec les collectivités locales et la préfecture.

- **AESH sur la pause méridienne**

Depuis 2024, la prise en charge des élèves en situation de handicap pendant la pause méridienne est facilitée.

- **Création de l'observatoire des dynamiques rurales**

L'observatoire des dynamiques rurales est un outil de concertation entre le rectorat et les collectivités locales au service de la planification de l'aménagement du territoire rural.



Perspectives

- Poursuivre les échanges constructifs rectorat/ CTM pour accompagner efficacement les établissements.
- Poursuivre une réflexion concertée sur le plan pluriannuel des investissements en établissements.
- Développer des ateliers thématiques avec l'association des pairs pour changer les regards.
- Déploiement de la nouvelle Cité Éducative au Robert.
- Renouvellement des contrats de ville.

AMÉLIORER LA RELATION DES ACTEURS DE L'ACADÉMIE AVEC LES PARTENAIRES



Constats en 2022

La relation à conforter entre l'académie, les écoles, les EPLE et les partenaires associatifs, institutionnels, sociaux ou entrepreneuriaux rencontre parfois des incompréhensions ou des difficultés par manque de connaissance des organisations ou des champs de compétences respectifs.

L'académie de Martinique s'inscrit dans une démarche dynamique visant à renforcer les synergies avec les acteurs associatifs et institutionnels du territoire. Cet engagement poursuit plusieurs objectifs majeurs : favoriser la réussite scolaire, intégrer l'école à son environnement socio-culturel, inciter à la diversité des approches et des initiatives, assurer la continuité éducative sur les temps de vie de l'enfant. La recherche des relations partenariales constitue ainsi un outil pédagogique pour répondre aux besoins des élèves et leur offrir un parcours scolaire et professionnel enrichi des ressources locales.

La mise en place des Cités Éducatives illustre cette volonté d'action conjointe. L'évolution du nombre de partenaires impliqués - comme le montre le passage de 3 à 5 partenaires dans les comités de pilotage des cités de Fort-de-France et du Robert - reflète une volonté d'élargissement du maillage partenarial.

Ainsi, le Rectorat rencontre et collabore régulièrement avec ses partenaires (CAF, ARS, PNRM, PJJ, MEDEF, FAA, ADOM associations..) et continue d'élargir son réseau afin de porter ensemble des projets ambitieux et structurants.

- Faciliter le dialogue et fluidifier la coopération avec les partenaires associatifs, institutionnels, sociaux ou entrepreneuriaux.



25

Plus de 25 associations rencontrées en entretien depuis 2024

34

Associations agréementées par l'académie de Martinique en 2024



Chiffres clés

13 000

Jeunes concernés par les Projets Éducatifs Territoriaux (PEDT) en coordination avec la CAF.



Quelques exemples de réalisations

- Accompagnement personnalisé** du rectorat vers les acteurs associatifs pour l'obtention de l'agrément académique (entretien, aide au montage du dossier...)
- Clarification des objectifs et procédures académiques** : publication d'une page dédiée sur le site académique de l'EAC, création de documents juridiques (conventions, notices), création d'appels à projets sur ADAGE, ...
- Partenariats avec les associations** : Coopération avec l'association "100 000 entrepreneurs" pour sensibiliser les jeunes à l'entrepreneuriat ; mise en place d'ateliers sur l'égalité des chances en partenariat avec la Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE) ; coopération autour du dépistage du cancer du sein...
- Renforcement des collaborations avec le monde économique** : Signature d'une convention avec le MEDEF Martinique pour faciliter l'immersion des lycéens en entreprise ; mise en place par convention du projet "Classe en entreprise" avec EDF Martinique.
- Coopérations mises en place par le CMQ2M** : Le Campus des Métiers et des Qualifications de la Mer en Martinique (CMQ2M) a développé des partenariats stratégiques avec des entreprises du secteur maritime, le Cluster Maritime Martinique, les établissements de formation et les institutions (Direction de la mer, LADOM, CTM, pour mettre en place de nouveaux parcours de formation.
- Séminaire "Fabrique de la cité éducative du Robert"** qui a convié tous les acteurs et partenaires en vue de la rédaction du dossier de labellisation.
- Recherche active et ouverture aux nouveaux partenariats** : présence sur le terrain, connaissance des événements, créations et dispositifs, entretiens, accès à l'application ADAGE, ...
- Création de dispositifs innovants** : Caravanes Culturelles, APACE (résidences en milieu scolaire), PREAC Martinique « PCI et création contemporaine ».



Perspectives

- Mise en œuvre de formations innovantes en lien avec les besoins du territoire croissant temps de vie de l'enfant et Éducation Artistique et Culturelle.
- Structurer davantage les relations avec les acteurs économiques et associatifs pour construire un écosystème éducatif toujours plus inclusif et performant.
- Convention de partenariat avec la DAAF (Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Forêts), l'association « Elles Bougent »...
- Un séminaire spécifique "acteurs de l'éducation", de la crèche au collège à venir au mois de mai pour la Cité Éducative du Robert pour une plus grande appropriation du projet et participation à celui-ci.

ENRICHIR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA CARRIÈRE ET DE LA FORMATION CONTINUE DES PERSONNELS



Constats en 2022

En 2022, les personnels ne se sentent pas suffisamment valorisés et accompagnés dans leur parcours professionnel (gestion de carrière, rémunération, reconnaissance du parcours de formation).

Il est ressenti un manque de visibilité et/ou de lisibilité de l'offre de formation et la nécessité de relations plus développées avec l'INSPE pour assurer un continuum de formation.



Politique Éducative (23-25)

Dans le cadre de sa politique de formation et d'accompagnement des personnels, l'académie de Martinique s'appuie sur une feuille de route Ressources Humaines visant à soutenir chaque agent tout au long de sa carrière, dès son entrée dans le métier. Cet accompagnement individualisé et de proximité prend plusieurs formes : information, conseil, soutien si nécessaire. Il peut être mobilisé quel que soit le statut de l'agent. De plus, le recrutement de référents et d'un conseiller RH de proximité mobilisables par tous les agents, permet un accompagnement pour favoriser le développement personnel, la construction d'un projet d'évolution professionnelle ou de mobilité, au sein ou en dehors du ministère.

Un nouveau processus d'accueil et de départ à la retraite des personnels a été mis en place pour garantir un meilleur accompagnement des personnels. La mise en place de relations plus fluides entre l'académie et la Direction Générale des Ressources Humaines (DGRH) du ministère et l'harmonisation nationale des procédures liées au Centre des Intérêts Matériels et Moraux (CIMM) ont permis, depuis 2 ans, à davantage de martiniquais de réintégrer l'académie. Enfin, les personnels, notamment les enseignants du début de carrière et les agents du pôle médical ont bénéficié d'augmentations de salaire significatives.



Politique Éducative (23-25)



Degré d'avancement des objectifs à mi-parcours

- Mieux répondre aux besoins d'accompagnement de carrière.



- Valoriser les rémunérations et les carrières des personnels enseignants et assimilés.



Chiffres clés

1549

sessions de formation depuis la rentrée 2023 :

- 650 pour les Professeurs des Écoles.
- 676 pour les Professeurs des Lycées et Collèges.
- 83 pour les personnels administratifs, santé, social.
- 90 pour les personnels d'encadrement.

269

accompagnements à l'évolution professionnel depuis 2023.

31,11%

taux de réponse favorable aux recours formulés par des personnels d'origine martiniquaise au mouvement inter-académique en 2024 (12,6% en 2022).

ENRICHIR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA CARRIÈRE ET DE LA FORMATION CONTINUE DES PERSONNELS



Quelques exemples de réalisations

- **Projet INOF** : Accueil et intégration des nouveaux personnels administratifs:
 - harmonisation de la fiche d'installation,
 - constitution d'un « welcome pack » remis lors de la réunion d'accueil,
 - élaboration d'un parcours de formation et sensibilisation des managers à l'accueil des nouveaux arrivants,
 - création d'une capsule vidéo pour un accueil virtuel,
 - organisation d'un café d'intégration virtuel pour les arrivées en cours d'année).
- Organisation de réunions d'information "**Les Rendez-Vous de la DPATE**"
- Proposition d'une **offre d'accompagnement RH** : Entretiens individualisés sur la mobilité et les dispositifs d'accompagnement, aide personnalisée à la construction et à la mise en œuvre de projets professionnels, réalisation de bilans de parcours professionnels et bilans de carrière.
- Accompagnement via la **Mission d'Accompagnement des Évolutions professionnelles (MAE)** : 29 personnels accompagnés depuis 2023.
- Parcours « **renforcer ses compétences de cadres** » 387 personnels formés cette année scolaire.
- Formations d'Initiative Locales, 77 FIL en 2024-2025.
- Tutorat et mentorat, 77 tutorats mis en place depuis 2023.
- Deux campagnes de mobilisation du Compte Personnel de Formation : 55 demandes validées depuis 2024.
- Enquêtes sur les besoins en formation, 2388 réponses depuis 2022.



Quelques exemples de réalisations

- Depuis 2023, davantage de personnels martiniquais ont la possibilité de rentrer dans l'académie.
- Le nombre de stagiaires pouvant rester dans l'académie est en augmentation depuis 2022 :
 - 2022 : 72% des demandes satisfaites
 - 2023 : 93% des demandes satisfaites
 - 2024 : 83% des demandes satisfaites



Perspectives

- Mieux faire connaître l'outil "Proxi RH" comme canal unique et simplifié de sollicitation des services Ressources Humaines dédié à l'accompagnement des évolutions professionnelles.
- Mieux accompagner les contractuels.

MIEUX CAPITALISER LES EXPERIENCES AUTOUR DE LA GESTION DE CRISE



Constats en 2022



Politique Académique

Dans les consultations en ligne en 2022, les responsables d'établissements scolaires manifestent le besoin d'avoir une aide (contacts, procédures formalisées et partagées) pour gérer les crises (ex. vol de matériel, agressions ...) et les situations particulières (élèves à besoins éducatifs particuliers...)

La nature et la fréquence des difficultés et des crises auxquelles fait face l'académie nous ont conduits à mettre en place un accompagnement précoce et de proximité des chefs d'établissements dans les contextes de crise. En effet, le fonctionnement de nos établissements scolaires est régulièrement impacté par les crises sociales qui ont cours sur le territoire, mais également par d'autres événements liés aux risques majeurs ou aux aléas climatiques (intempéries, risques de séismes, algues sargasses...). Plus généralement, sur notre petit territoire, la gestion des faits de violence et des faits de vie scolaire de niveau grave (violence envers des personnels, vie scolaire des élèves à «cas complexe») prend très vite une dimension importante et médiatique.

Une équipe académique restreinte est mobilisable de façon instantanée, répond et se tient disponible pour chaque phase importante (prise en charge des personnels et des élèves, contact et coordination des actions avec les forces de l'ordre, contact et coordination des actions avec les collectivités, rédaction des communiqués internes et externes, de lettres aux personnels...). L'accompagnement de l'académie sur la gestion des situations de crise est renforcé par la mise en place du Service de défense et de sécurité académique (SDSA) et sa collaboration étroite avec la Direction Territoriale de la Police Nationale (DTPN), les polices municipales, la justice et la gendarmerie. Le volet numérique y est également inscrit en axe de travail prioritaire au même titre que d'autres aspects sécuritaires.



Degré
d'avancement
des objectifs à
mi-parcours



- Impulser et modéliser une organisation de gestion de crise en fonction du cadre juridique en vigueur.



Chiffres
clés

29

cellules d'écoute mise en place par le rectorat depuis 2023 (dont 17 pour décès).

9

comités de suivi des établissements en crises depuis 2023.

973

personnels formés à la gestion de crise (108 ont reçu une formation de 4 jours et 865 une sensibilisation d'une journée)



Quelques exemples de mise en œuvre

- Accompagnement des équipes de direction dans les situations de violence envers des personnels.
- Mise en place des comités de suivi des établissements en situation de crise.
- Accompagnement des équipes de direction dans la gestion des cas de harcèlement médiatisés.
- Accompagnement des directeurs d'école et des équipes éducatives dans les situations de crise liées à la vie scolaire des élèves à «cas complexes».
- Accompagnement systématique des personnels de direction durant les crises sociales par la diffusion de consignes communes.



Perspectives

- Poursuivre la diffusion des bonnes pratiques et réactualiser les procédures à chaque rentrée.
- Concevoir et diffuser des fiches réflexes à usage des chefs d'établissement en s'appuyant sur les retex de gestion de crise.
- Poursuivre notre démarche d'accompagnement et s'assurer de la lisibilité des rôles de chaque acteur du pôle gestion de crise au sein du SDSA.
- 100% des établissements avec un PPMS unifié.

MIEUX CONNAITRE LES ÉTABLISSEMENTS ET VALORISER LEURS PROJETS



Constats en 2022

La vie des établissements est riche d'actions à partager et à diffuser.

Les personnels comme les élèves apprécient que leurs idées et expériences porteuses soient valorisées et diffusées au sein de l'académie et vers le grand public.

La relation de proximité entre les établissements et le service communication du rectorat s'est consolidée durant ces dernières années. Les remontées des chefs d'établissements et des Inspecteurs de circonscription permettent une meilleure visibilité de la vie des établissements et de leurs projets. Cela permet de mieux communiquer, de valoriser les établissements auprès du grand public, de valoriser l'action des équipes pédagogique et éducative, de véhiculer une meilleure image de la jeunesse martiniquaise, et donc de replacer l'École au cœur de la vie du territoire.

Les projets du Fonds d'Innovation Pédagogique ont été particulièrement développés en Martinique.

De 2022 à 2024, 1 210 934,51 euros ont été engagés pour soutenir les projets pédagogiques initiés par les équipes dans les établissements scolaires, depuis le primaire jusqu'au lycée.

- Mieux connaître les établissements et valoriser leurs projets.

- Soutenir les établissements dans le déploiement de leurs projets et leur capacité d'évaluation.

- Conforter la place de l'École dans le territoire.

- Accompagner les établissements dans la démarche "Notre école faisons-la ensemble" et la sollicitation du FIP (Fonds d'innovation Pédagogique).



Degré d'avancement des objectifs à mi-parcours



Poursuivre le développement de l'évaluation des établissements scolaires des 1er et 2nd degrés.

Mettre en place des dialogues de proximité entre le rectorat et les établissements scolaires.



Chiffres clés

206 projets accompagnés et financés par le Fonds d'Innovation Pédagogique (FIP)

100% des établissements ont participé aux consultations «notre école faisons-la ensemble »

99 Établissements scolaires évalués dans le cadre de l'évaluation externe depuis 2023.



Quelques exemples de mise en œuvre

- Information et valorisation des projets des établissements (en interne et auprès du grand public) liés aux grandes thématiques d'éducation sur le territoire (savoirs fondamentaux, prévention harcèlement, vacances apprenantes, pédagogies innovantes, CPGE, concours d'éloquence...)
- 7 newsletters "RH INFOS" à destination de tous les personnels de l'académie ont été diffusées afin d'informer sur les métiers, les évolutions de carrière et les nouveautés en matière de Ressources Humaines.
- 8 newsletters "Trait d'union" ont été largement diffusées pour les personnels et le grand public afin d'informer sur l'actualité des établissements scolaires et de l'académie en général.
- 3 projets FIP reconnus au niveau national comme des projets pédagogiques remarquables.



Perspectives

- Élaborer une rétrospective des temps forts des établissements scolaires par bassin et par année scolaire.
- Soutenir les projets innovants menés par les équipes et les élèves au travers d'expositions itinérantes.

LA COMMUNICATION POUR MIEUX FAIRE CONNAITRE L'ACADÉMIE



Constats en 2022



Politique Académique

La communication sur les dispositifs existants est parfois inadaptée.

Les consultations révèlent le sentiment d'un manque de valorisation des actions dans les établissements scolaires.

En communication interne, la pérennisation et la périodicité des newsletters RH info (bimestrielle) et Trait d'Union (trimestrielle) permettent de mieux partager les actions de l'académie et du rectorat, avec les personnels. Le RH info permet d'apporter une information Ressources Humaines auprès des personnels, à propos des dispositifs et des actions entreprises dans le cadre de leur carrière. Le Trait d'union permet de rendre compte de l'attractivité, de l'actualité et de la vie des établissements.

Le parcours de l'internaute demeure complexe sur le site internet. Cependant, les délais de mise à jour du site sont réduits à 48h maximum. Des améliorations sont portées sur certaines rubriques permettant une meilleure navigation des internautes. La démarche d'archivage des informations obsolètes se poursuit. Une refonte des sites web académiques est envisagée au niveau national.

En assurant l'information grand public et une information ciblée, l'organisation des visites hebdomadaires en établissement et la valorisation des actions menées, l'académie a gagné en transparence, en lisibilité et en visibilité. Cela contribue à faire de l'École un sujet central du territoire.

- Améliorer en interne et en externe la visibilité et la lisibilité des actions de proximité des établissements scolaires et du rectorat.



Degré d'avancement des objectifs à mi-parcours



Chiffres clés

3

séminaires académiques annuels : rentrée sereine post-covid, l'engagement des jeunes, les Compétences Psycho-Sociales.

15

newsletter « RH infos » et « Traits d'union » à destination des personnels de l'académie et du grand public.

400

publications sur le site académique publiées dans les 48h depuis 2023.



Quelques exemples de mise en œuvre

- Participation aux émissions sur les questions de société dans les médias (inclusion, harcèlement, évaluation...).
- Partenariat avec des associations de prévention et de sensibilisation au cancer du sein durant le mois d'octobre (conférence au rectorat, rédaction de mots d'empathie...).
- Expérimentation de nouvelles formules de cérémonies de vœux regroupant tous les personnels en un seul lieu, format de cohésion.
- Présentation des grandes directions et des chefs de services lors de la réunion de rentrée.



Perspectives

- Développer les moments de cohésion.
- Améliorer le parcours de l'internaute sur le site et développer l'animation des réseaux.

Glossaire

- **ADAGE** : Application Dédiée à la Généralisation de l'Education artistique
- **AED** : Assistant d'Éducation
- **AESH** : Accompagnant d'élèves en situation de handicap
- **APQ** : Activité Physique Quotidienne
- **ARS** : Agence Régionale de Santé
- **ATSS** : Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé
- **BDE** : Bureau Des Entreprises
- **BEP** : Besoin Éducatif Particulier
- **BFI** : Baccalauréat Français International
- **BIMER** : Brevet d'Initiation à la MER
- **BTS** : Brevet de Technicien Supérieur
- **BUT** : Bachelor Universitaire de Technologie
- **CAF** : Caisse Allocations Familiales
- **CANOPE** : Réseau de création et d'accompagnement pédagogique
- **CAP** : Certificat d'Aptitude Professionnelle
- **CARDIE** : Cellule Académique Recherche Innovation et Expérimentation
- **CASF** : Conseil Académique des Savoirs Fondamentaux
- **CASNAV** : Centre académique pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs
- **CAVL** : Conseil Académique à la Vie Lycéenne
- **CDDF** : Conseil des Droits et Devoirs des Familles
- **CFA** : Centre de formation d'apprentis
- **CHUM** : Centre Hospitalier Universitaire de Martinique
- **CIMM** : Centre des Intérêts Matériels et Moraux
- **CIO** : Centre d'information et d'orientation
- **CLLAJ** : Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes
- **CLSPD** : Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
- **CMQ2M** : Campus des Métiers et des Qualifications de la Mer en Martinique
- **CNESCO** : Centre National d'Étude des Systèmes Scolaires
- **CPE** : Conseiller principal d'éducation
- **CPF** : Compte Personnel de Formation
- **CPGE** : Classe Préparatoire aux Grandes Écoles
- **CPS** : Compétences Psycho-Sociales
- **CPTDFOP** : Contrat de Plan Territorial de Développement de la formation et de l'Orientation Professionnelle
- **CROUS** : Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
- **CTM** : Collectivité Territoriale de Martinique
- **DRAAC** : Délégation Régionale Artistique et Actions Culturelles
- **DAFPIC** : Délégation académique à la formation professionnelle initiale et continue
- **DANE** : Délégation académique au numérique éducatif

Glossaire

- **DAR :** Dispositif d'Auto-Régulation
- **DAREIC :** Délégation académique aux relations européennes, internationales et à la coopération
- **DEAL :** Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- **DEC :** Division des Examens et Concours
- **DGRH :** Direction Générale des Ressources Humaines
- **DNL :** Discipline Non Linguistique
- **DOSIP :** Direction de l'orientation, des stages et de l'insertion professionnelle
- **E3D :** École ou Établissement en Démarche Globale de Développement Durable
- **EAC :** Éducation Artistique et Culturelle
- **EAFC :** École académique de la formation continue
- **EDUCFI :** Éducation financière
- **EMS :** Équipe Mobile de Sécurité
- **EMAS :** Équipe Médicale d'Appui à la Scolarité
- **EMILE :** Enseignement d'une Matière Intégrée à une Langue Étrangère
- **EDS :** Enseignement De Spécialité
- **EPCI :** Établissement Public de Coopération Intercommunale
- **EPL :** Établissement public local d'enseignement
- **EREA :** Établissement régional d'enseignement adapté
- **EVS :** Établissements et vie scolaire
- **FAA :** Forces Armées aux Antilles
- **FCTLV :** Formation Certification Tout au Long de la Vie
- **FIL :** Formation d'Initiative Locale
- **FIP :** Fonds d'Innovation pédagogique
- **GARH :** Gestion en Ressources Humaines
- **GER :** Groupe à Effectif Réduit
- **GPECT :** Gestion Prévisionnelle des Emplois et de Compétences du Territoire
- **GT :** Groupe de Travail
- **IA-IPR :** Inspecteur d'Académie - Inspecteur Pédagogique Régional
- **IATSS :** Personnels Ingénieurs, Administratifs, Techniques, Sociaux et de Santé
- **IEN :** Inspecteur de l'Éducation Nationale
- **IEN-ET :** Inspecteur de l'Éducation Nationale - Enseignement Technique
- **IEN-IO :** Inspecteur de l'Éducation Nationale- Information et orientation
- **IFE :** Institut Français de l'Éducation
- **IMS :** Institut Martiniquais du Sport
- **INSPE :** Institut National supérieur du professorat et de l'éducation
- **JOP :** Jeux Olympiques et Paralympiques
- **LADOM :** L'Agence De l'Outre-mer pour la Mobilité
- **LCE :** Langue et Cultures Européennes

Glossaire

- **LGT :** Lycée Général et Technologique
- **LLCER :** Langues, Littératures et civilisations Étrangères et Régionales
- **LP :** Lycée Professionnel
- **LPO :** Lycée Polyvalent
- **LVE :** Langue Vivante Étrangère
- **LVR :** Langue Vivante Régionale
- **MAE :** Mutuelle d'Assurance de l'Éducation
- **MAIF :** Mutuelle d'Assurance Automobile des Instituteurs de France
- **MGEN :** Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale
- **MILDECA :** Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives
- **MLDS :** Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire
- **MMPH :** Maison Martiniquaise des Personnes en situation de Handicap
- **MPA :** Matériel Pédagogique Adapté
- **MT :** Martinique Transport
- **OEPRE :** Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Élèves
- **PAF :** Plan académique de formation
- **PAFI :** Parcours Aménagé de Formation Initiale
- **PAFI-TDO :** Tous Droits Ouverts
- **PAS :** Pôle d'appui à la Scolarité
- **PDS :** Pôle De Stage
- **PEDT :** Projet Éducatif Territorial
- **PEJS :** Pôle d'Enseignement des Jeunes Sourds
- **pHARe :** programme de lutte contre le harcèlement à l'école
- **PIAL :** Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé
- **PIX :** certification numérique
- **PJJ :** Protection Judiciaire de la Jeunesse
- **PLE :** Projet Local d'Évaluation
- **PNRM :** Parc Naturel Régional de Martinique
- **PPMS :** Plan particulier de mise en sûreté
- **PREAC :** Pôle de Ressources pour l'Éducation Artistique et Culturelle
- **PSAD :** Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs
- **Psy-EN :** Psychologue de l'Éducation nationale, spécialité éducation développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle
- **QPV :** Quartier politique de la ville
- **QVCT :** Qualité de Vie et des Conditions de Travail
- **RACI'M :** Responsible Accounted Consulted Informed Martinique
- **RDS :** Référent Décrochage Scolaire
- **REP :** Réseau d'éducation prioritaire
- **REP+ :** Réseau d'Éducation Prioritaire renforcé
- **RH :** Ressources Humaines
- **SAIO :** Service académique d'information et d'orientation
- **SDSA :** Service de Défense et de Sécurité Académique

Glossaire

- **SEGPA :** Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
- **SEMACT :** Séminaire et action
- **SEI :** Service de l'école inclusive
- **SEP :** Section d'Enseignement Professionnel
- **SELO :** Sections Européennes ou de Langues Orientales
- **SNEE :** Socle Numérique dans les Ecoles Élémentaires
- **TACIT :** Testing Adaptif des Compétences Individuelles Transversales
- **UA :** Université des Antilles
- **UEE :** Unité d'Enseignement Externalisé
- **ULIS :** Unités localisées pour l'inclusion scolaire
- **UNSS :** Union Nationale du Sport Scolaire
- **UPE2A :** Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants
- **USEP :** Union sportive de l'enseignement du premier degré

NOTES

This image shows a blank sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and extend across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

NOTES



RECTORAT DE L'ACADÉMIE DE MARTINIQUE

Les hauts de Terreville Schœlcher

97279 Martinique

☎ 0596 52 25 00

www.ac-martinique.fr